



# BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

13/03/2020

Télétransmission des états financiers

P11

## **Moussa Sanogo explique les avantages du nouveau système des impôts**

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat a lancé hier, à la salle des fêtes du 20<sup>e</sup> étage de l'immeuble Sciam, le nouvel outil de modernisation de l'administration fiscale.

Impact économique du coronavirus

P7

## **Les pays africains en sont-ils épargnés ?**

Après la période 2008-2009 marquée par la grave crise financière internationale, plusieurs pays sont, en ce premier trimestre 2020, frappés de plein fouet par l'épidémie du coronavirus, dont les conséquences économiques et financières n'épargneront pas l'Afrique, contrairement à ce qu'on pourrait croire.

Non candidature à la présidentielle d'octobre

P6

## **Obasanjo salue la décision de Ouattara**

L'ancien numéro un du Nigeria a adressé un courrier le 10 mars au président de la République

Présidentielle 2020 /Rhdp

**Le consensus autour du Premier ministre**

Le président du Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix, Alassane Ouattara, a présidé hier au palais des congrès de Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, une réunion du Conseil politique de son parti.

Le consensus s'est fait autour du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Il sera le candidat du Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) au scrutin présidentiel d'octobre prochain. Hier, au cours de la réunion du Conseil politique, à la salle des congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire à Cocody, il a été plébiscité par les tous les militants pour succéder à Alassane Ouattara dans la course au fauteuil présidentiel. Hormis Albert Mabri Tokeusse, tous ont porté leur choix sur Amadou Gon Coulibaly. Le premier des cadres houpouëtistes à lui manifester son soutien est Hamed Bakayoko. Pour le ministre d'État, ministre de la Défense, il n'y a pas l'homme plus dynamique et compétent qu'Amadou Gon Coulibaly pour préserver les acquis réalisés par la Côte d'Ivoire sous l'égide du Chef de l'État. « Après le Président Alassane Ouattara, c'est Amadou Gon Coulibaly. C'est mon intime conviction. De notre génération, c'est celui qui a le plus partagé les confidences du Chef de l'État », a-t-il fait savoir. Hamed Bakayoko, justifiant



Le Conseil politique s'est déroulé dans la fraternité, la confiance.

son choix, a aussi soutenu que le chef du gouvernement, de par sa parfaite maîtrise des dossiers de l'État, sa rigueur et surtout sa loyauté de plus de 30 ans au Président Alassane Ouattara, est la personne la plus indiquée pour « assurer la relève ». Il a demandé aux militants, cadres et personnalités du Rhdp à faire bloc autour de ce « choix naturel ». « Le Président Alassane Ouattara a fait sa part. C'est à nous de

prendre notre responsabilité qui doit reposer sur notre unité. Il faut rester soudés. Nous devons prendre la bonne décision devant nos ambitions personnelles. Et Amadou Gon Coulibaly est le bon choix », a-t-il insisté, sous les acclamations nourries de la salle. Jeanmot Ahoussou-Kouadio, le président du Sénat, ne dira pas mieux. À l'en croire, dans l'entourage du Chef de l'État, le Premier ministre demeure

le mieux placé pour défendre les couleurs du Rhdp à ce scrutin présidentiel. Il a déclaré que si le Président Ouattara a décidé de porter son choix sur ce dernier, c'est qu'il sait la portée de cette décision. « Que son choix soit notre choix. Monsieur le Président, ordonnez, nous allons exécuter », s'est-il engagé. Avant de demander aux uns et autres de travailler la main dans la main pour préserver les acquis de la gouvernance

du Président de la République. Patrick Achi, le secrétaire général de la Présidence, dans son intervention, se penchera également en faveur du choix d'Amadou Gon Coulibaly pour conduire l'équipe du Rhdp à la présidentielle. « Il n'y a personne à même de relever les défis que le Chef de l'État a réalisés en dehors d'Amadou Gon Coulibaly. Je voudrais faire le serment, si j'ai la chance d'être à côté de celui qui aura la charge de conduire le pays vers son grand destin, que nous ferons votre fierté, votre rêve », a-t-il rassuré.

Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale, le porte-parole principal du Rhdp, Kobenan Kouassi Adjoumani, les ministres Kandia Camara, Anne Désirée Ouloto, Raymonde Goudou Coffie, Pascal Abinan, Alain Richard Donwahi ainsi que les responsables des structures spécialisées du Rhdp ont jeté leur dévolu sur Amadou Gon Coulibaly pour être le candidat de la formation politique des Houpouëtistes. Ils ont promis le soutien et l'accompagner pour le triomphe du Rhdp au scrutin d'octobre 2020. ■

KANATE MAMADOU

**Ouattara : "Il sera un grand Président"**



Gon Coulibaly, après son plébiscite :

**"Je mesure le poids de cette responsabilité"**

Plébiscité par l'ensemble des membres du Conseil politique, Amadou Gon Coulibaly était tout ému. Il a remercié les cadres et militants du Rhdp présents pour cette marque de confiance. Il a promis tout faire pour être à la hauteur de ce challenge même si le Président Ouattara a mis la barre très haut. « Je mesure le poids de cette responsabilité, de cette charge. Quelle responsabilité ! Quelle responsabilité ! Je veux souhaiter que chacun et chacune de nous mesure le poids de cette responsabilité. Chers frères et sœurs, nous devons dans l'union, dans l'unité, nous serrer les coudes. Chacun d'entre nous a des qualités et des défauts. Puisse Dieu faire en sorte que nous décidions de mettre ensemble toutes nos qualités pour que notre pays, à côté du Président de la République, puisse continuer d'avancer



», a-t-il invité les militants et notamment les membres du Conseil politique. Le Premier ministre a, en outre, marqué un arrêt pour rendre hommage au Chef de l'État qui l'a façonné et fait de lui un homme d'État. « Vous avez indiqué que cela fait 30 ans que j'apprends à vos côtés. Vous m'avez donné l'occasion de servir le pays en qualité de ministre d'État, secrétaire général de la Présidence et de Premier ministre. A ces deux postes de responsabilité, j'ai pu voir ce que c'est la gestion d'un État, sa complexité. J'ai pu me rendre compte également des contraintes que cela impose. (...) Merci de m'avoir permis de servir le pays à ce niveau », s'est-il félicité. Avant de rassurer les uns et les autres à faire gagner au premier tour la formation politique des houpouëtistes. ■

K. M

Le président du Rhdp s'est félicité du consensus fait autour du choix d'Amadou Gon Coulibaly. Selon lui, ce dernier, après l'avoir côtoyé pendant plus de 30 ans, a assez appris sur les arcanes et la gestion du pouvoir. « Je constate que quasiment tous les intervenants ont proposé qu'il soit le candidat du Rhdp. Si moi je devais faire un choix, c'est lui que je choisirais », a-t-il déclaré. Puis de se convaincre : « Que ce soit au plan personnel, professionnel, politique, en mon âme et conscience, Amadou Gon est la personne que je vous délègue pour être

le chef d'équipe. Il sera un grand Président ». Alassane Ouattara a demandé à tous de soutenir celui-ci, de se mobiliser pour l'aider à remporter ce scrutin. « Une élection se gagne le jour de l'élection. Mais elle se prépare avant. Vous devez maintenant vous déployer à l'intérieur du pays pour expliquer comment ce Conseil politique élargi à toutes les instances du parti s'est déroulé, dans la fraternité, la confiance. Que rien n'a été imposé à qui que ce soit et que c'est le choix des instances du Rhdp, un choix presque unanime », a-t-il insisté. ■

K. MAMADOU

3

Fraternité Matin

Politique

Vendredi 13 mars 2020

## Hommage à Charles Diby Koffi

# Aux bons souvenirs de DKC, l'humilité faite homme !

Un ancien collaborateur de l'illustre disparu lui rend hommage à travers ces lignes.

Un Patron reste toujours un Patron. Mon Patron sera à Genève le week-end, en visite privée. Mon Petit, je te le confie. Je te fais confiance. » Voici comment, de sa voix un peu nasillard, le ministre de l'Économie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur DIBY KOFFI Charles m'annonce le ministre d'État, ministre du Plan et du Développement, l'immense, le très respecté Paul Antoine BOUHOUN BOUABRE.

Charles et moi nous sommes connus du temps où il était Trésorier Départemental de Daoukro. J'occupais alors les fonctions de Chef Adjoint du Service de l'Administration Générale (SAG) du Trésor, en charge de la gestion du Personnel. J'ai été nommé, un an plus tôt par Monsieur BOUADOU ÉBA Julien, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCP). Charles m'a appelé pour me féliciter de la qualité de mon travail, en relevant les innovations que j'ai introduites dans la gestion, dont notamment le fait de répondre, systématiquement, à tous les courriers qui m'étaient adressés. À la suite de ce coup de fil, Charles a adressé une lettre au Directeur Général pour marquer sa satisfaction. Je l'ai rappelé pour l'en remercier. Et, depuis cette date, un respect, un rapprochement, une amitié, une affection sont nés entre nous, qui se renforceront au fil du temps.

Lorsqu'il a été retenu comme Directeur Général, à la suite de l'Appel à candidatures, je m'honore d'avoir été de l'une des premières personnes qu'il a appelées. J'étais en poste à Genève en tant que Payeur de la Représentation diplomatique auprès de l'Office européen des Nations unies à Genève et à Berne (Autriche). Il s'est souvenu que je lui avais prêté, en 1997, lors d'une mission d'évaluation que j'effectuais à la Trésorerie Départementale de Daoukro, qu'il serait le futur Directeur Général du Trésor. « Anaud, tu es un sorder. Je viens d'être nommé DG du Trésor. »

Ce n'était pas de la sorcellerie. C'était, pour moi, comme une évidence, ayant suivi, de ma position de Chef du Personnel, le parcours professionnel de Charles, les résultats qui ont sanctionné son passage à divers postes de



responsabilité et recueilli le témoignage de ses collaborateurs. Son sens du respect de l'autre, fusse-il un collaborateur, son humilité, son volume

de travail, sa compétence et ses qualités managériales sont unanimement salués. Tout chez Charles préfigurait le leader.

Assumant les charges de Directeur Général du Trésor, DIBY Charles a révélé un autre trait de caractère qu'il est intéressant de souligner :

son impulsivité, ses coups de colère. Qui de ses proches n'a expérimenté ces temps « d'Éclairs et de foudres » ? Ils étaient soudains et brefs, mais toujours dévastateurs pour qui les essayait. À ces moments-là, peu importait, que vous soyez à deux ou à plusieurs, se déversait sa colère, irrépressible, comme un exutoire. Mais toujours, avec ce sourire enjôleur, il s'excusait de s'être emporté. « Si je ne déconne pas sur vous qui êtes mes proches, sur qui voulez-vous que je passe ma colère ? Allez, acceptez cette enveloppe. Va te défouler. » Sacré DIBY.

Nous aimions, mes amis et moi, à nous raconter les coups de colère du Boss. Et nous en rigolions. « Campé sur ses jambes, le pantalon tiré sur le ventre (taille haute qu'on dit), il te toisait de son regard coquin et espiègle... » Ça nous amusait. Sans rancune. On aimait, on adorait presque, on idolâtrait DKC. Initiateur de toutes les grandes réformes qui ont amélioré sa gouvernance et ses performances, et qui lui ont permis d'être distingué, tant au plan national qu'international, en tant qu'administration publique de référence, DIBY Charles est considéré aujourd'hui, à juste titre, comme le Père du Trésor Public moderne et modèle dont s'enorgueillit la Côte d'Ivoire tout entière. Monsieur ASSAHORÉ KONAN Jacques,

aujourd'hui Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTC), en est la parfaite illustration. De ce grand baobab du jardin du Trésor à l'ombre tutélaire duquel ont éclos des cadres brillants.

C'est ce grand homme, cette légende, que j'ai eu l'honneur, ici en Côte d'Ivoire et ailleurs en Europe, d'expérimenter l'affection et l'amour. Dans un grand palace à Paris, un jour de mes pérégrinations nocturnes, qu'elle ne fut ma surprise de voir le ministre DIBY assis, en grande conversation avec un groupe d'Européens ! L'ayant aperçu, je voulus me dérober à sa vue. Mais trop tard. Avec de grands gestes, il m'invita à sa table. « Je vous présente mon petit, le payeur de notre ambassade, à Genève. C'est mon petit. » Ainsi me présenta-t-il, chaleureusement, avec une pointe de fierté. L'Humilité faite homme !

Je perds, avec la disparition tragique de DIBY Charles, un aîné, un ami, un modèle, un frère que les hommes, hélas, ont réussi à éloigner de moi, à mon grand désarroi. Vas en paix, Charles. Dors en paix, Grand frère. Je ne t'oublierai jamais dans mes prières. ■

ANAUD THÉODORE, Conseiller Technique du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTC)

## Situation sociopolitique

# L'opposition en meeting le 15 mars à Yamoussoukro

Des partis de l'opposition ont annoncé, hier, lors d'une conférence de presse au siège du PdcI à Cocody, qu'ils organisent le dimanche 15 mars, un meeting à la place Jean-Paul II de Yamoussoukro. Le président de l'Union des sociaux-démocrates (Usd), Henri Niava, a, au nom de l'Urd, PdcI, Lmp, Fpi, Lider, Cdrp, Eds, indiqué que l'objectif de ce meeting est de demander au pouvoir de surseoir à son projet de révision de la Constitution et du Code électoral.

C'est pourquoi, il invite leurs militants et sympathisants ainsi que l'ensemble de la société civile à prendre d'as-



Maurice Kakou Guikahué, secrétaire exécutif du PdcI-Rda,

saut la place Jean-Paul II. « La constitution que nous avons votée n'a pas encore cinq ans. Il n'y a pas lieu de la modifier », a-t-il expliqué. Pour lui, le Chef de l'État, en procédant à la modification de la Constitution et du Code électoral, ne veut pas organiser les élections à bonne date.

Il a souligné, par ailleurs, qu'avec l'actuelle Commission électorale indépendante (CeI), l'opposition politique ne prendra part à aucun scrutin en Côte d'Ivoire. « Mais nous avons foi que d'ici là, les choses vont s'améliorer », a pour sa part relevé Maurice Kakou Guikahué, secrétaire exécutif du PdcI-Rda, annonçant que l'opposition

a décidé de se retirer de toute activité parlementaire. « Nous avons des députés en prison, d'autres sont contraints à l'exil. Alors, nous n'allons pas accepter de trahir la confiance du peuple qui nous a élus », a expliqué Maurice Kakou Guikahué. Il a, par ailleurs, invité le Président de la République Alassane Ouattara à mettre un terme à la session parlementaire qui vient de s'ouvrir. Toutefois, l'opposition ivoirienne a salué la décision du Chef de l'État de ne pas briguer un troisième mandat présidentiel et surtout de céder le pouvoir à une nouvelle génération. ■

FRANCK YEO

## Révision de la loi fondamentale

# Pr Ouraga Obou : «La Constitution peut être révisée à tout moment»

L'ancien président du comité des experts pour la rédaction de la Constitution de novembre 2016 a donné une conférence portant sur la prestation de serment du Président de la République de Côte d'Ivoire.

Le professeur Ouraga Obou s'est prononcé sur l'opportunité de l'actuelle révision constitutionnelle, au cours d'une conférence qu'il a prononcée hier à l'Université Félix Houphouët-Boigny. Le thème développé était : «La prestation de serment du Président de la République en Côte d'Ivoire». Le sujet étant étroitement lié à la Constitution, il a fait savoir que pour les juristes, la Constitution reste une matière vivante. «Elle a une âme et un esprit. Et ne saurait être une matière morte. En tant que telle, elle peut être confrontée à des vicissitudes, avec des moments heureux ou malheureux», a-t-il précisé d'entrée. De ce fait, «lorsqu'elle doit régler certains problèmes non adaptés, on peut donc la réviser à



Le conférencier s'est prononcé sur plusieurs sujets d'actualité. (PHOTOS:MONSAN JULIEN)

tout moment, au lendemain même de son adoption», a-t-il dit, en assurant que la loi fondamentale compte en

son sein ses propres modalités de révision. Par ailleurs, en sa qualité de président à la tête du

défunt comité des experts commis pour la rédaction de la Constitution de 2016, il a affirmé avoir notifié au

Président Alassane Ouattara des détails techniques qui méritent correction. «Je crois qu'il en a tenu compte», a fait savoir Ouraga Obou, qui a soutenu que le Chef de l'État a bien voulu régler ces détails avant de céder le fauteuil présidentiel. En ce qui concerne le mode de révision, le conférencier a déclaré qu'il y a deux pistes. La première, c'est la voie du peuple, autrement le référendum. «Mais il est onéreux et trop coûteux», a-t-il fait remarquer. La deuxième, c'est que le Président peut saisir le Parlement pour procéder à la révision», a-t-il soutenu.

Président prêt serment», a-t-il rappelé. Pis, à son décès en 1993, il s'est posé un réel problème à Henri Konan Bédié, lorsqu'il devait lui succéder, conformément à l'article 11 de cette Constitution. Il explique donc que c'est parce que la prestation de serment n'était pas inscrite dans la Constitution en vigueur à cette époque que l'ancien président de l'Assemblée nationale, au moment d'accéder à la magistrature suprême, après le décès du père de la nation, est allé directement à la Rti pour demander aux Ivoiriens de se «mettre à sa disposition». Pour le conférencier, aucune autre voie ne s'offrirait à Henri Konan Bédié. Au cours de la conférence, Ouraga Obou s'est prononcé aussi sur les sujets brûlants de l'actualité. Entre autres, l'adresse sur l'état de la Nation faite par le Chef de l'État le 5 mars, devant les parlementaires réunis en Congrès, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. «Je me suis réjoui lorsqu'il a annoncé qu'il ne veut plus briguer un autre mandat», a-t-il affirmé.

«Rien ne l'empêche» ! A propos du thème de la conférence à proprement parler, l'homme de droit a indiqué que «la prestation de serment, c'est la parole donnée». Il l'a répété maintes fois, en prenant soin de préciser aussi que, si au cours de son mandat, le Chef de l'État ne respecte pas son serment, il s'expose à la rigueur de la loi. «Que le peuple me retire sa confiance et que je subisse la rigueur des lois, si je trahis mon serment», a rappelé le juriste. A ce titre, «le Président agit en fonction de la Constitution, émanation du peuple. Il prend ainsi l'engagement officiel de se conformer à ses devoirs vis-à-vis du peuple».

Par ailleurs, «ce qui est important, c'est que Chef de l'État doit rendre compte au peuple de Côte d'Ivoire», a souligné l'homme de droit. Il doit le faire, explique-t-il, parce que le Président ivoirien concentre dans sa main d'énormes pouvoirs. Pour Ouraga Obou, ces pouvoirs sont tellement exorbitants qu'il n'a pas hésité à qualifier le Président d'omnipotent. «Au temps du parti unique, il était quasiment l'alpha et l'oméga, un personnage redouté et redoutable», a-t-il souligné. D'un point de vue historique, le conférencier a souligné également que la prestation de serment n'était pas inscrite dans la loi fondamentale de 1960. «Houphouët-Boigny n'a ja-

Il ajoutait que «lorsque j'étais à la tête du comité des experts pour la rédaction de la Constitution, j'avais dit qu'il ne sera plus candidat. Aujourd'hui, l'actualité me donne raison. Le Président Alassane Ouattara est un homme de parole. Il faut respecter les hommes qui tiennent paroles et les féliciter». Et pourtant, selon lui, l'actuelle loi fondamentale ne l'empêche pas d'être candidat. «Quand vous lisez l'actuelle Constitution, y a-t-il quelque chose qui lui interdit d'être candidat ?», s'est-il interrogé, avant de répondre clairement que «rien ne l'empêche» ! Cette conférence a été organisée par l'Ong internationale Planète paix, dans le cadre de la célébration de ses treize ans d'activisme, autour du thème «Les principes fondateurs de la République, gage de paix et de développement en Côte d'Ivoire».

MARCEL APPENA

## Le bien-fondé de la nomination du vice-Président

Le Professeur Ouraga Obou est revenu, au cours de la conférence, sur les raisons qui motivent la nomination du vice-Président, en lieu et place d'un ticket qui permet d'élire, au cours de l'élection présidentielle, et le Président et son vice-Président. A noter que c'est un des points clés de la révision de la Constitution, dont le processus est déjà engagé devant les parlementaires. Selon l'enseignant et technicien du droit, qui a indiqué avant la conférence qu'il parle au nom de la vérité scientifique, si les deux personnalités au sommet de l'État sont élus au suffrage universel, et qu'au cours du mandat, le tandem marche bien, alors il n'y a aucun souci. Par contre, si d'aventure les deux hommes ont du mal à accorder leurs violons, il peut s'ensuivre de gros nuages qui pourraient bien gripper le fonctionnement normal de la machine étatique, a-t-il fait savoir, en indiquant qu'on passe ici d'un duo qui pourrait virer à un duel. Pire, dans la lutte qui pourrait alors s'engager entre les deux hommes, s'il s'avère que le numéro deux est plus fort, la probabilité de renverser le Chef de l'État n'est pas à exclure,



Photo de famille, au terme du débat qui a eu lieu à l'American Space à l'Université de Cocody.

soutient le conférencier. Or, si on fait fi du ticket, et qu'on s'en tient à la nomination du vice-Président, avec la caution de l'Assemblée nationale, il est fort probable que de tels cas de figure soient évités, a fait savoir le conférencier. En plus, au cours du scrutin, s'il s'avère qu'il y a un second tour, la nomination d'un vice-Président pourrait être un enjeu de taille

pour les candidats. «C'est un regain de vitalité démocratique», a-t-il dit. Car, ce serait l'occasion de nouer des alliances au niveau des partis politiques, a, par ailleurs, expliqué le juriste constitutionnaliste. Il faut rappeler qu'au cours de son adresse sur l'état de la Nation le 5 mars devant le Congrès, le Président Alassane Ouattara a expliqué que le duo qu'il

forme avec Kablan Duncan marche bien. Au point qu'il recommande que le vice-Président soit nommé. Il faut savoir qu'en 2016, après l'adoption de la nouvelle Constitution, le Chef de l'État réélu en 2015 a nommé son vice-Président à titre exceptionnel, alors que la nouvelle constitution prescrit le vote pour le Président et le vice-Président.

M. APPENA

Vendredi 13 mars 2020

Fraternité-Matin

Politique

5

# • Les députés emboîtent le pas aux sénateurs

Vingt-quatre heures après l'adoption du projet de loi portant révision de la constitution par le Sénat, à Yamoussoukro, les députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles (Cagi) de l'Assemblée nationale, ont plâché sur le projet de loi présenté par le Président Ouattara. Au cours de la session extraordinaire, à l'Hémicycle, hier, la Commission des affaires générales et institutionnelles de l'Assemblée nationale a adopté le projet de révision de la loi N°2016-886 du 8 novembre portant Constitution de la IIIe République. En présence du Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Sansan Kambilé, accompagné pour la circonstance par Gilbert Koné Kafana, ministre auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Institutions de la République, 27 députés sur 43 de la commission étaient présents. 26 ont voté pour et un contre.



Les députés de la Cagi ont donné leur onction au projet de loi portant révision de la Constitution du 8 novembre 2016.

Dans la pratique de cette session qui a enregistré la présence effective du président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, le Garde des sceaux a présenté l'exposé des motifs une fois que le quorum a été déclaré atteint par le

président de séance aux alentours de 12h30. Présentant le projet de loi dans son fond, Sansan Kambilé a indiqué que la révision souhaitée par le Président de la République porte sur 21 articles contenus dans la loi fondamentale du 8 novembre 2016.

Ils touchent les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Leur révision vise, précise-t-il, à pérenniser un modèle de fonctionnement de l'exécutif qui a démontré son succès et son efficacité, de garantir la continuité institutionnelle du Parlement et de procéder à

une rationalisation des institutions de la République. Également, elle répond à un souci d'opérer quelques aménagements techniques pour assurer un meilleur fonctionnement des institutions, faire des redressements d'omissions, des clarifications et des correc-

tions. Ainsi, concernant le pouvoir législatif, la mention « qui est élu en même temps que lui », contenu dans l'article 55 de l'ancien texte, pour ce qui est de l'élection du vice-Président, sera retirée au profit de « son choix par le Président de la République, en accord avec le Parlement ». Quant au pouvoir législatif, la nouvelle réforme modifie l'article 90 de la Constitution qui traite de l'expiration des pouvoirs des chambres du Parlement et de l'élection des parlementaires. Avec la nouvelle loi, il est proposé que le parlement demeure en fonction jusqu'à l'organisation des élections des deux chambres. Ceci,

dans le but de garantir la continuité institutionnelle du Parlement en cas d'impossibilité d'organiser des élections parlementaires. Enfin, la réforme concernant le pouvoir judiciaire met un point d'honneur sur son organisation. Elle consacre désormais la Cour de Cassation et le Conseil d'État comme des institutions de la République au même titre que la Cour des Comptes. Ainsi, la Cour de Cassation, le Conseil d'État et la Cour des Comptes deviennent les trois institutions juridictionnelles respectives du pouvoir judiciaire.

HERVE ADOU

## Sansan Kambilé : "La Côte d'Ivoire a une tradition de révision par voie parlementaire"

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Sansan Kambilé, a bien voulu faire un rappel important aux voix qui s'élèvent contre la révision de la Constitution souhaitée par le Président de la République. Face aux députés de la Commission des affaires générales et institutionnelles (Cagi), il a fait savoir que « la loi fondamentale n'est pas une œuvre figée », mais elle doit s'adapter au contexte, d'où les réajustements et réadaptations en cours. C'est pour cette raison que les Constitutions sont constamment révisées. Quant à la procédure qui est utilisée pour sa révision, elle peut être référendaire ou par voie parlementaire. Il s'est appuyé sur les articles 50 et 51 de la Constitution



du 8 novembre 2016, sur l'exercice de la souveraineté, pour indiquer que « le peuple exerce sa souveraineté par voie du référendum et par voie de ses repré-

sentants élus. Les députés étant donc la représentation du peuple, « leurs votes valent ceux du peuple ». Par ailleurs, il invite « chacun et chacune à tenir compte des

traditions ivoiriennes de révision par la voie parlementaire ». Parce que, rappelle le Garde des Sceaux, « la Constitution du 3 novembre 1960 a connu douze révisions ». Le régime du Président Bédié, après la révision de 1998 qui a, précise-t-il, porté sur 54 articles pour instituer un septennat, changer la configuration du parlement, a fait une autre révision en 1999, seulement un an après. Ceci, pour modifier sept articles par la loi 99-692 du 14 décembre 1999. Sansan Kambilé est allé plus loin pour justifier que l'acte de révision constitutionnelle actuel n'est pas mauvais. Pour ce faire, il a pris l'exemple de la France qui a révisé 24 fois la Constitution de 1958 avec un seul référendum.

H. ADOU

SOREPCI

Luminaire

SOLDES Annuels

Tout pour l'Éclairage

Boulevard V.G.E Immeuble ROCHE en face du Centre Commercial KOUBEISSI ex Gare de Bassam - Tél: 21 35 53 51 - 21 25 79 49

Tous les Jours en semaine de 8H30 à 18H

Non candidature à la présidentielle d'octobre

# Obasanjo salue la décision de Ouattara

L'ancien numéro un du Nigeria a adressé un courrier le 10 mars au président de la République

Les messages de félicitations continuent de tomber après la décision du 5 mars du Président Alassane Ouattara. A Yamoussoukro, le Chef de l'État a annoncé de façon solennelle qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle d'octobre, bien que la Constitution ne le lui interdise pas. Dans un courrier en date du 10 mars, l'ancien Président du Nigeria, Olusegun Matthew Okikiola Aremu Obasanjo, s'est réjoui de la décision du Chef de l'État. " J'ai reçu avec une grande joie la nouvelle de votre sage décision de ne pas présenter votre candidature à la prochaine élection présidentielle, même si vous affirmiez que vous pouviez faire un autre mandat au regard de la nouvelle Constitution de 2016. Chaque fois que nous discutons de ce problème, vous m'avez toujours assuré de votre volonté de ne pas briguer à nouveau la magistrature suprême sauf cas de force majeure, ou une éventuelle situation qui pourrait ruiner



Dans une lettre, l'ancien Président du Nigeria apporte son appui au Chef de l'État.

les 10 ans d'efforts que vous avez faits pour bâtir la Côte d'Ivoire', peut-on lire dans le courrier dont nous avons reçu copie hier. L'ancien Président du

Nigeria souhaite voir le Président Ouattara poursuivre son œuvre de bâtisseur en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde. "J'ai hâte que vous nous rejoigniez, le cercle des anciens Chefs d'État qui se sont retirés de la gestion du pouvoir, mais qui ont toujours la force de continuer et de faire d'importantes contributions

pour le développement, la croissance et le progrès de leurs pays, de la sous-région, du continent et même du monde entier", écrit-il. Soulignons qu'avant l'ancien Président, de nombreuses personnalités ont salué la décision historique du Chef de l'État.

ÉTIENNE ABOUA

## Cohésion sociale

### Mariatou Koné invite les mutualistes de Loukouahio à être des vecteurs de paix



La délégation de la mutuelle de Loukouahio venue exprimer leur gratitude au ministre Mariatou Koné pour avoir doté leur village d'une pompe hydraulique à motricité solaire.

Le ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a mis hier en mission la mutuelle de Loukouahio. A la faveur d'une cérémonie à son cabinet au Plateau, elle a invité les responsables de cette structure chargée de renforcer la solidarité, l'entraide et l'entente entre les habitants de leur village situé dans la sous-préfecture de Saïoua, à être des vecteurs de paix, notamment en cette année électorale. La mutuelle de Loukouahio, représentée à cette rencontre par Gnagbo Zhoré Joseph, était allée remercier le ministre pour avoir doté leur village d'une pompe hydraulique à motricité solaire d'une valeur de 26 millions F cfa. Mariatou Koné a donc profité de l'occasion pour demander aux hommes et femmes qui composent ladite mutuelle à consolider leurs liens et à vivre en parfaite harmonie avec tout le monde y compris les populations allogènes.

vivez en harmonie pour utiliser les infrastructures communautaires, de cette manière, pour les élections qui arrivent, notamment l'élection présidentielle, nous devons nous regarder comme des frères et sœurs et non en ennemi. L'élection comme je le dis toujours, c'est la manifestation de la démocratie », a-t-elle conseillé. Le ministre de la Solidarité a également appelé Gnagbo Zhoré et ses parents à promouvoir la paix dans leur village, conformément à la volonté du Chef de l'État. Gnagbo Zhoré Joseph, au nom de leur mutuelle, a exprimé sa gratitude au Chef de l'État à travers le ministre Mariatou Koné pour cet ouvrage qui leur permet aujourd'hui de disposer d'une eau de qualité pour le bonheur des habitants de Loukouahio, situé dans la région du Haut Sassandra. Il a saisi l'opportunité pour inviter le ministre à se rendre en août à la fête de l'eau que le village compte célébrer.

KANATÉ MAMADOU

## Cei

### Coulibaly-Kuibiert installe la représentation de France

Coulibaly-Kuibiert Ibrahim, président de la Commission électorale indépendante, séjourne depuis le 4 mars dans l'Hexagone pour installer la représentation de la CEI en France. C'est ainsi que le samedi 7 mars, il a procédé, dans les locaux de l'ambassade ivoirienne à Paris, à la mise en place officielle des sept membres de la représentation de France puis à l'élection du bureau de ce démembrement de la CEI. A l'issue des élections, Bouaké Karamoko a été élu président, Ouaga Zegri Bayou, vice-président et Gbèbé Lanta, secrétaire. Après leur formation et les conseils d'usage de la délégation, le président de la Commission électorale de la représentation diplomatique (Cerd), au nom de ses pairs, s'est engagé à se conformer aux textes et d'organiser des élections crédibles et transparentes en France. Il faut préciser que le président de la CEI, Coulibaly-Kuibiert, pour ce déplacement en France, est à la tête d'une délégation. Celle-ci est constituée de Salimata Porquet, vice-pré-



La délégation de la CEI et des responsables de l'ambassade en France. (PHOTO : DR)

sident de la CEI et Henriette Lagou, secrétaire permanente adjointe. Ces responsables de l'institution en charge d'organiser les élections en Côte d'Ivoire ont profité de cette occasion pour former les membres de la Cerd et les instruire sur l'organisation, le fonctionnement et les attributions de la CEI. Ils ont également rencontré les Ivoiriens de France pour les sensibiliser

à la révision très bientôt de la liste électorale. La veille de la cérémonie solennelle d'installation de la Cerd, la délégation de la CEI avait échangé avec les leaders d'opinion ivoiriens de France, les présidents d'association et les représentants des partis politiques. Le lendemain, Coulibaly-Kuibiert et son équipe avaient échangé avec l'ensemble de la communauté ivoirienne de Paris. A chacun

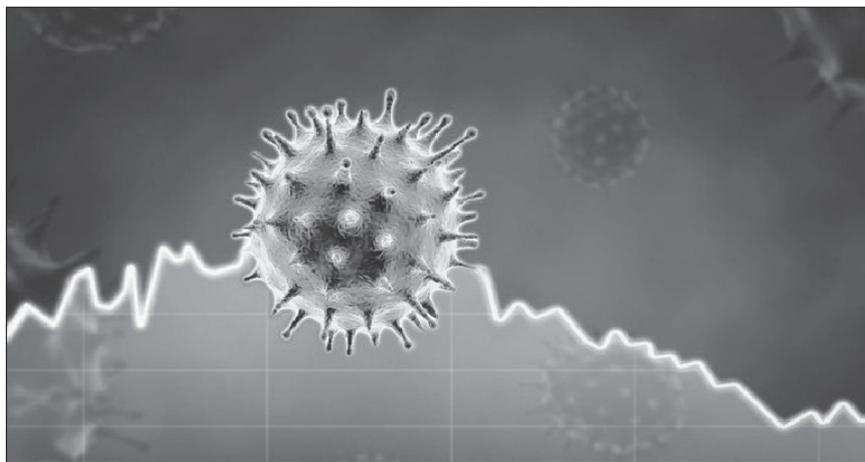
de ces groupes, le président de la CEI avait pris le soin d'expliquer, très simplement, le fonctionnement de la structure en charge des élections. Il leur a demandé de faire confiance à la CEI en ce sens que son travail est encadré et contrôlé à tous les niveaux par des textes de lois auxquels ses membres se conforment scrupuleusement. Coulibaly-Kuibiert a fait savoir à ses concitoyens vivant dans ce pays, qu'en attendant le décret fixant les modalités d'inscription sur la liste, le seul document exigé est la carte consulaire. Toujours dans le cadre de cette mission, les responsables de la CEI ont mis le cap sur des villes de France le 10 mars. Ainsi, le président Coulibaly-Kuibiert était à Lyon, la vice-présidente à Nantes et la secrétaire permanente adjointe à Marseille. Les autres commissaires de la CEI ont aussi conduit des délégations dans 19 autres pays du monde pour installer les Cerd et sensibiliser à la révision de la liste électorale.

SERCOM

# Impact économique du coronavirus Les pays africains en sont-ils épargnés ?

Après la période 2008-2009 marquée par la grave crise financière internationale, plusieurs pays sont, en ce premier trimestre 2020, frappés de plein fouet par l'épidémie du coronavirus, dont les conséquences économiques et financières n'épargneront pas l'Afrique, contrairement à ce qu'on pourrait croire.

Le coronavirus fait trembler le monde. Les bourses chancellent. Le secteur productif (économie réelle) se tasse dans de nombreux pays développés et émergents. L'espoir d'une relance durable de l'économie mondiale s'en trouve réduit, alors que les effets négatifs de la crise financière de 2008-2009 née des crédits hypothécaires accordés aux États-Unis commencent à être oubliés. Crise qui avait gravement affecté les secteurs immobiliers américains (subprimes) et financiers, provoquant ainsi l'effondrement de grands groupes bancaires et d'assurance dans le monde. Elle avait également impacté négativement l'économie réelle et provoqué la récession ici et là !



Le coronavirus conduit inévitablement l'économie mondiale vers l'abîme.

### Menace pour la croissance économique

Le nombre de cas dus au virus détectés dans le monde dépasse actuellement les 120.000, avec 4 351 morts, indique l'OMS. Au total, 110 pays et territoires sont touchés selon un bilan établi le 11 mars 2020, à 18 heures. Si le nombre des contaminations baisse en Chine et en Corée du Sud, en Europe par contre, le virus touche désormais la totalité des pays. En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire vient d'enregistrer son premier cas. Avec l'épidémie du coronavirus, déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (Oms) le 11 mars, c'est une autre déprime de l'économie mondiale qui s'annonce. C'est pourquoi la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (Fmi) viennent de débloquer 22 milliards de dollars américains (un dollar pour 600 F Cfa) pour aider les pays affectés dans la lutte. Et le faisant, ces deux institutions de Bretton Woods visent, en fine, à réduire l'effet pervers de l'épidémie sur la croissance économique mondiale, revue maintenant à la baisse alors qu'elle était projetée par le Fmi à 3,3% en 2020, contre 2,9% en 2019. Pour sa part, l'Oms a débloqué 15 millions de dol-

lars comme appui aux pays affectés par la pandémie. En Chine, deuxième puissance économique mondiale (après les États-Unis) où l'histoire du virus mortel a débuté, la croissance économique va être impactée. Selon l'Ocde, la croissance chinoise pourrait baisser à 4,9% en 2020, contre 6,1 en 2019. Soit une perte de 1,2 point ! L'agence de notation financière Moody's fait la même analyse, en indiquant que la croissance en Chine serait de l'ordre de 4,8%. Cette performance baissière résulte des fermetures et/ou de limitations des activités économiques et commerciales du fait de la propagation du virus, mais également de la baisse de la demande interne de biens de consommation et des services. En Europe, l'inquiétude grandit également. Les cas de contamination au Covid-19, nom scientifique du Coronavirus, se multiplient au fil des jours. Aucun pays européen n'en est épargné. Et les conséquences se font déjà sentir : les marchés boursiers européens tanguent. Les économies suffoquent. L'espoir s'effondre par rapport à la reprise économique qui pointait à l'horizon. L'épidémie est en train d'avoir raison de la croissance économique française, déclare le ministre

français des Finances, Bruno Lemaire. La Banque de France a annoncé, le 09 mars 2020, qu'elle ne tablait plus que sur une progression du produit intérieur brut (Pib) de 0,1% au premier trimestre 2020. Il y a un mois, elle s'attendait encore à une croissance de 0,3%. Dans les secteurs de l'industrie et des services, les chefs d'entreprise français

s'attendent à un recul de l'activité en mars. Pour les analystes économiques, la perspective d'une hausse de 1,3% du Pib sur l'année, espérée par le gouvernement français en janvier dernier, s'éloigne. Nettement. Dans d'autres pays européens, l'épidémie amène à revoir les prévisions économiques initiales. En Italie, pays ayant enregistré les

premiers cas de l'épidémie sur le sol européen, ce sont plus de 9000 cas recensés et 463 décès comptabilisés, à ce jour. Ce pays européen le plus touché par l'épidémie, accueille le plus grand nombre de migrants, et est aujourd'hui mal en point. Économiquement parlant. Au total, la réduction des activités économiques et commerciales liée à l'expansion

du coronavirus dans les pays comme la France, l'Italie, la Chine (même si le nombre de contamination a baissé), la Corée du Sud, et bien d'autres pays de l'Occident, aura, à court, moyen et long termes, des conséquences plus ou moins graves. Aussi bien sur les économies des pays occidentaux les plus touchés que sur celles des pays africains.

### Déjà, des conséquences sur l'économie et le commerce en Afrique

Pourquoi les économies africaines pourraient en pâtir, alors même que l'Afrique est à ce jour le seul continent le moins touché par le coronavirus ? Plusieurs raisons l'expliquent. Entre autres, la forte dépendance de la majorité des économies africaines de la demande des pays occidentaux et des économies émergentes d'Asie. L'extraversion de nos économies en sera une des causes. Depuis vingt ans maintenant, les liens commerciaux entre l'Afrique et la Chine ne cessent de croître (voir encadré). Le ralentissement de l'économie chinoise suite à l'épidémie met à mal plusieurs économies de pays africains. La mise en quarantaine de la Chine, décidée par ses autorités pour juguler l'épidémie se répercute sur ses achats de matières premières africaines, et donc sur les pays producteurs. Avec près de 1,4 milliard d'habitants, la Chine est aujourd'hui l'un des principaux marchés de consommation au monde. Pour satisfaire sa demande, le pays importe de nombreux produits (bois, pétrole, produits agricoles, minerais, etc.), notamment de l'Afrique. Pour les pays francophones, une mauvaise conjoncture économique en France va, inéluctablement, impacter les investissements et appuis budgétaires de l'hexagone dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac). En outre, le prix du pétrole subissant, du fait de l'épidé-

BOURSES		
	NEW YORK	-4,4% ↓
	PARIS	-2,4% ↓
	LONDRES	-1,3% ↓
	FRANCFORT	-3,2% ↓
	MILAN	-2,2% ↓
	TOKYO	-3,7% ↓

Les marchés boursiers sont «en bème» sous l'effet de la crise sanitaire actuelle.

Vendredi 13 mars 2020



Des dispositions sont prises par les pays africains (cas de la Côte d'Ivoire) pour minimiser la contamination.

mie, une baisse d'environ 14% actuellement, cela aura des répercussions directes sur le Nigeria, l'Angola, l'Algérie, le Gabon ou encore le Congo, dont les budgets dépendent largement des recettes pétrolières. Selon des analystes, l'Afrique du Sud, la Guinée, le Nigeria et la Mauritanie ont vu le cours du minerai de fer plonger

de 8% depuis la survenue du coronavirus. Les prix de l'huile de palme et du café reculent aussi, impactant ainsi directement la Côte d'Ivoire et le Cameroun. La RD Congo, la Zambie et l'Ouganda peinent à écarter leur cuire, tandis que le nickel malgache ou sud-africain s'entasse en attendant la réouverture des usines

chinoises. Comme on peut le noter, quoique l'Afrique ait été épargnée (ou marginalement atteinte) par l'épidémie, l'économie africaine n'en subit pas moins les conséquences négatives. La grande dépendance des économies africaines des exportations de matières premières, notamment vers

la Chine et les pays européens les rend particulièrement vulnérables. A cela s'ajoute une baisse possible de l'aide publique au développement en faveur des pays africains, les pays donateurs vivant une crise sanitaire qui pourrait affecter leurs budgets respectifs.

GOORE BI HUÉ

## L'Amérique tremble.. et ferme ses frontières



Une vue de l'aéroport de Washington qui connaîtra moins d'affluence au cours des 30 prochains jours.

Hier, le Président américain Donald Trump a pris des mesures vigoureuses pour protéger la santé et le bien-être de ses concitoyens. Pour éviter de nouveaux cas de contamination aux États-Unis d'Amérique. Ainsi, pendant 30 jours, à compter d'aujourd'hui à minuit, la décision de fermeture des frontières américaines entre en vigueur. Donald Trump interdit l'entrée aux États-Unis des voyageurs en provenance d'Europe. Au grand dam des compagnies aériennes, car le trafic aérien à destination des États-Unis, première puissance économique mondiale, est l'un des plus importants au monde.

Ces interdictions s'appliqueront non seulement aux énormes échanges commerciaux et au fret, mais aussi à plusieurs autres activités. Elles auront sans aucun doute d'énormes répercussions de tous ordres en Europe et au-delà. C'est d'ailleurs pourquoi, à peine le Président américain a-t-il annoncé les mesures prises par son administration que déjà les marchés boursiers asiatiques ont été tirés vers le bas, faisant aussitôt chuter les prix du pétrole de plus de 2%. Pour les hommes d'affaires et investisseurs, cette annonce est une douche froide aussi bien en Europe, en Asie et... en

Afrique. Il en est de même pour les gouvernements. Car, avec cette annonce, tous les grands foras économiques et financiers sont du coup annulés ou suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les missions (revues périodiques des programmes) du FMI et de la Banque mondiale qui ont généralement lieu dans les pays clients au mois de mars de chaque année, pour préparer les Réunions de Printemps des deux institutions de Bretton Woods qui se tiennent généralement en avril sont ainsi reportées. Ce faisant, ce sont des appuis budgétaires négociés en général pendant ces périodes par nos pays africains qui sont également reportés à une date ultérieure. De quoi retarder la mise en œuvre de certains projets des gouvernements et/ou l'exécution budgétaire de l'année. Aujourd'hui, la pandémie du coronavirus apparaît comme l'ennemi numéro un de l'économie mondiale. Elle perturbe gravement le secteur productif et donc la création des biens et services. Elle contraint à la mobilisation de nouvelles ressources financières ou à une réallocation budgétaire pour faire face à cette crise sanitaire, ce qui pourrait pénaliser d'autres secteurs sociaux.

G. B. H.

## Du poids des partenaires affectés par le coronavirus

Selon les statistiques douanières chinoises, les échanges commerciaux entre la Chine et ses partenaires africains ont atteint le niveau record de 208,7 milliards de dollars américains en 2019. En comparaison avec les données de 2018, cela représente une hausse de 2,2%. Cette performance est moins vigoureuse, comparée à celle enregistrée entre 2017 et 2018 (19,7%). De façon détaillée, les exportations de la Chine vers l'Afrique ont progressé de 8%, atteignant les 113,2 milliards de dollars américains en 2018, alors que ses importations en provenance du continent ont reculé de 3,8% sur la même période. Cette tendance baissière des importations (des matières premières) en provenance de l'Afrique, déjà perceptible en 2019 pourrait s'aggraver en 2020, avec les effets négatifs du Coronavirus. Or, la Chine est devenue, au cours des neuf dernières années, le premier partenaire de l'Afrique devant l'Europe et les États-Unis. Sur les 54 pays qui compte le continent noir, 40

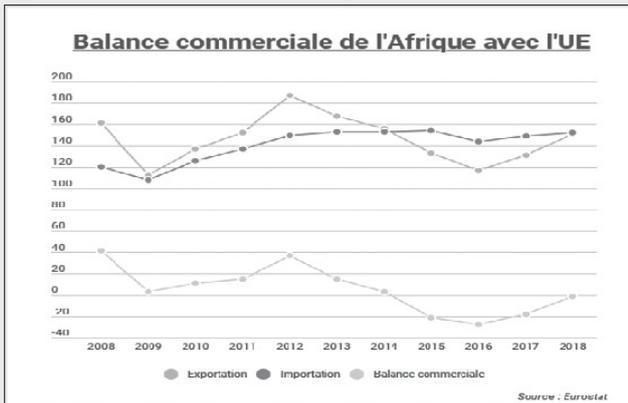


Tableau présentant l'importance des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Afrique.

ont connu des déficits commerciaux avec le partenaire chinois en 2019, contre seulement 39 en 2018 (Agence Ecofin). Il est à craindre qu'une telle dégradation continue, de peur de déstabiliser les budgets publics. Avec l'Union européenne, le volume des exportations de l'Afrique vers l'Europe s'est chiffré à 151 milliards d'euros en 2018, et les im-

portations provenant de l'Europe, à 152 milliards d'euros (source : Eurostat -Jeune Afrique). Le déficit commercial de l'Afrique envers l'Union européenne qui était de 26 milliards d'euros en 2016 a été ainsi réduit à 1 milliard d'euros en 2018. Ce regain de vitalité des exportations africaines pourrait, hélas, être freiné par une déprime de l'économie

européenne provoquée par l'épidémie du coronavirus. Surtout si cette situation venait à perdurer. Il convient de noter que ces deux partenaires apportent des appuis substantiels aux pays africains dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux de développement (Pnd).

G. B. H.

# Éducation inclusive Gros plan sur le Centre Cecalpha à Abobo

Sur l'axe Abobo-Alépé, à quelques encablures du cimetière municipal d'Abobo, dans un bas-fond au terrain escarpé, se trouve une école primaire : le Centre d'éducation communautaire et de l'alphabétisation inclusif (Cecalpha Inclusif).

Ce temple du savoir confiné dans un bas-fond, non loin du cimetière municipal d'Abobo, avec une cour de terrain battu et des classes et bureaux à la construction inachevée semble oublié de tous et même de Dieu. Et pourtant...

Tout part de l'idée d'une religieuse, Soeur Barbara Lyne, une Américaine résidant dans notre pays. Ayant remarqué que les vendeuses du marché de Biabou étaient pour la plupart analphabètes, celle-ci, décide, dans sa lutte contre l'analphabétisation, de les contacter afin de leur inculquer un savoir minimum qui les aiderait dans la tenue de leurs commerces. Elle fait donc construire des baraques sur un terrain nu contigu au marché et, entre midi et deux, elle leur dispense des cours d'alphabétisation. La bonne réputation de l'école draine de plus en plus de monde. Elle prend donc contact avec les jeunes instruits du quartier afin de lui donner un coup de main dans sa tâche. C'est ainsi que Guéya Démonséhi est « recruté ». En effet, ce monsieur, cinéaste de formation et handicapé physique ayant passé le concours de la Fonction publique après ses études, attend les résultats. Il accepte d'intégrer l'équipe de la religieuse.

Entretiens, Guéya Démonséhi est intégré dans le cabinet du ministre en charge des Handicapés. Ce monsieur, qui vit dans un quartier où il y a plusieurs sourds-muets, est très sensible au fait que ceux-ci ne peuvent recevoir de leur formation scolaire à cause de leur handicap. Les mal-voyants sont mieux lotis, eux qui, grâce à l'écriture du braille, reçoivent une éducation scolaire dans une structure créée par l'Etat, et qui peuvent même intégrer la Fonction publique. Le projet de l'école inclusive qui était dans les tiroirs du ministère des handicapés va alors attirer son attention. Il se met donc à la recherche de sponsor et de personnes ressources qui pourraient l'aider à créer un cadre pour ces handicapés (sourds-muets). C'est ainsi qu'il contacte, entre autres, André Amicha, président des parents d'élèves catholiques d'Afrique et Angèle Gnonsoa, alors ministre de l'Enseignement technique et de la For-



Une vue du bâtiment abritant le centre communautaire et de l'alphabétisation d'Abobo. (PHOTOS DR)

mation professionnelle. La ministre demande à son Directeur de cabinet, le docteur Mamadou Lamine Cissé, de suivre ce projet. La crise électorale de 2011, vient stopper net le projet. Soeur Barbara Lyne est rapatriée en urgence aux Usa et chacun « se cherche ». Les « salles de classe » sont transformées en fumoir. Guéya Démonséhi perd son emploi... Après mûres réflexions, il décide, avec le soutien de Georges Ouéhé, adjudant sapeur-pompier à la retraite, de rouvrir l'école, mais cette fois-ci avec les enfants. L'ancien site devenu irrécupérable, la notabilité de Biabou leur attribue un terrain et, grâce au soutien des uns et des autres, Cecalpha renaît de ses cendres, mais bien plus, ce centre devient une école primaire où des cours du soir sont même dispensés pour les classes de 6e à la terminale.

### Une œuvre sociale à saluer

La particularité de ce quartier, c'est qu'il abrite beaucoup d'enfants handicapés : des sourds, des muets, des albinos, des aveugles, des handicapés moteurs. Selon le Docteur Mamadou Lamine Cissé, « ce fait est sûrement dû au manque de visites prénatales des femmes de ce quartier qui, par manque de moyens ou par ignorance, ne se font pas suivre dans

les structures sanitaires. La survenue d'une maladie telle que la toxoplasmose pendant leur grossesse pourrait expliquer cet état de fait. » Toujours est-il que l'école draine du monde. Construite sur une surface escarpée de 105 m<sup>2</sup>, l'établissement

compte 7 classes dont les dimensions varient de 25 à 30 m<sup>2</sup> avec trois bureaux de 15 m<sup>2</sup> et deux toilettes de 1m<sup>2</sup> carré chacune. Sur cet espace confiné, évoluent du lundi au vendredi 322 élèves toutes classes confondues, 8 enseignants, 1

directeur, 1 économiste, 1 responsable de la vie scolaire et 1 encadreuse chargée de veiller sur les enfants entre midi et deux. Ces enfants ont vraiment besoin de surveillance car l'école est située en contrebas d'une voie très passante où véhicules per-

sonnels, taxis-compteurs, gbaka, wòrò wòrò et autres motocyclistes circulent à longueur de journée. Un accident est si vite arrivé ! Les salles de classe à la construction inachevée avec des toiles sans plafond et des murs sans peinture ne gênent en rien l'enthousiasme et la bonne humeur des enseignants et des élèves heureux de recevoir des visiteurs. Pour eux, ceux-ci représentent l'espoir d'un futur meilleur par des dons ou même tout simplement parce que leur présence leur fait réaliser que finalement, ils ne sont pas aussi oubliés que ça !

Les élèves handicapés représentent 20% de l'effectif de cette école : Des sourds-muets, des handicapés moteurs, des albinos. Cette structure ne « peut malheureusement pas recevoir les enfants mal-voyants ou aveugles du fait de son relief très accidenté », relève Guéya Démonséhi, le cœur meurtri.

### La formation inclusive, la particularité de cet établissement

La classe de CM2, bâtie sur 30m<sup>2</sup> compte 53 élèves de 9 à 13 ans. La particularité ici, c'est que dans la même classe, sourds-muets, handicapés moteurs, albinos et enfants « normaux » cohabitent. Ainsi, tout le monde utilise le langage des signes. Lorsqu'ils reçoivent une visite, le sourire aux lèvres et le cœur en joie, ces enfants sont fiers de leur souhaiter la bienvenue en langage de signes traduit oralement par un autre élève « normal ». L'exécution de l'hymne national n'échappe pas à ce rituel. Ces enfants ont les mêmes rêves que tous les enfants du monde. L'élève Josué Messi, sourd-muet, en classe de CE2 était tout heureux de s'exprimer en langage de signes pour nous faire partager son rêve de « devenir policier plus tard ».

Ces élèves viennent à l'école et y sont confinés de 7 heures à 16 heures sans aucun repas. C'est que, dans ce quartier, le système d'un repas par jour est de mise. Devant tant de misère, ces enfants démontrent leur rage de réussir par des résultats scolaires édifiants à l'entrée en 6e :

- Année scolaire 2016/17 : 100%.
- Année scolaire 2017/18 : 100%.



Des élèves rassemblés dans la cour lors d'une cérémonie de remise de don.

Vendredi 13 mars 2020



Une pancarte précisant d'autres missions de l'école notamment les cours du soir en anglais.

Année scolaire 2018/19 : 95,50%.  
Ce centre vit principalement de dons et d'aides de quelques Ong ou de bienfaiteurs sensibles. Le personnel, quant à lui, est pris en charge par le BURNI-CI depuis sa création en 2016.  
L'Ong Société Sans barrière qui milite pour l'école inclusive leur est aussi d'un grand secours. Grâce à cette structure, les enseignants ont été formés à l'usage du langage des signes. Mais en plus, grâce à leur soutien, depuis l'année scolaire 2017/2018, les enfants admis à l'entrée en 6e sont accueillis par le lycée moderne public d'Andokoi Kouté, à Yopougon, pour poursuivre leurs études, au moins jusqu'au Bac.  
L'Ong ASODED-CI, sur l'invitation du Dr Mamadou Lamine Cissé, membre de cette Ong mais aussi collaborateur extérieur de Cecalpha, a rendu visite à cet établissement le 27 février dernier, les bras chargés de vivres pour les élèves

et d'un fauteuil roulant pour Guéya Démonché. La présidente de cette Ong, Mandjalé Touré, a donné l'assurance aux responsables de cette école que « cette première visite est le gage d'un partenariat que nos deux structures viendront signer car, nous reviendrons et, essaierons à notre niveau d'apporter notre soutien à cette belle initiative qui permet à nos enfants handicapés de trouver un centre d'accueil où ils se sentent aimés et aux autres enfants d'apprendre à vivre avec leurs frères sans faire de différence ». Ils sont si bien intégrés que M. Guéya nous a raconté que « lorsque les parents ont des difficultés pour communiquer avec leurs enfants sourds-muets, ceux-ci recherchent un élève « normal » de l'école pour servir de traducteur ».  
Une goutte d'eau dans la mer, diront certains mais, si chacun apportait une goutte d'eau? Parce que les besoins sont énormes... tout manque ! Si on offrait une cantine à ces

enfants qui sûrement, talonnés par la faim, ont sûrement une baisse d'attention en début d'après-midi ?  
Un terrassement du terrain pour l'aplanir afin d'y recevoir aussi les enfants aveugles, la finition des salles de classes, le don de fournitures de bureau et de matériels didactiques tels que rames de papier, équerres, compas, ordinateurs pour les enseignants, des moyens de mobilité telles que des béquilles, cannes anglaises, fauteuils roulants, etc. ?

Et si nous rêvions ensemble de l'acquisition d'un nouveau site avec des salles de classe bien bâties, une cantine et des cars de transport. Et si nous rêvions ensemble que ces élèves viennent à l'école tous habillés en uniforme de l'école et non en couleurs bigarrées, celui-là avec une béquille ou une canne anglaise, celui-ci en moto tricycle ou fauteuil roulant ? Et si les enseignants handicapés étaient eux aussi pris en compte dans la distribution des moyens de

mobilité ? Et si l'école inclusive bénéficiait d'une attention particulière de notre État, cette école qui appartient de l'IEP du Plateau Dokui, pour apprendre à nos enfants à ne faire aucune différence entre enfants handicapés et enfants sans handicap ? Et si par une volonté politique, Cecalpha devenait la première école inclusive de notre pays ? pour que d'autres écoles de ce genre puissent voir le jour dans d'autres villes afin de faire du slogan « l'école pour

tous », une réalité.  
Et si... Et si... Pendant ce temps, quelque part à Abidjan, A Biabou, des enseignants se donnent corps et âme avec des moyens sommaires pour inculquer, à plus d'une cinquantaine d'enfants oubliés par la société dans la prise en charge scolaire du fait d'un handicap, une formation scolaire d'un très bon niveau au vu des résultats scolaires. Mais, pour quelle finalité ? ■

AMOROFI BAKAMA

AVIS DE RECRUTEMENT

Institution internationale humanitaire basée à Abidjan recrute un/une Transport Manager

Profil requis :

- ✓ Diplôme universitaire en Logistique ou Supply Chain et 5 ans d'expériences en Transport International, transit ou formalités douanières
- ✓ Solide expérience en gestion d'équipe
- ✓ Connaissance experte de toutes les opérations de transport (par exemple, les opérations maritimes, les aspects de sécurité, etc.)
- ✓ Bonne connaissance du marché du transport international
- ✓ Connaissance approfondie de la documentation/ des procédures douanières et des zones franches/entrepôts sous douane.
- ✓ Connaissances approfondies en procédure d'appel d'offres, rédaction et gestion de contrats
- ✓ Excellente connaissance des tarifs de fret et des procédures comptables
- ✓ Connaissances écrite/orale de l'Anglais
- ✓ Compétence informatique et capacité à utiliser des logiciels spécialisés.
- ✓ Capacité d'analyse, personne méthodique et rigoureuse
- ✓ Expérience de travail dans un environnement international
- ✓ Le certificat de logistique humanitaire sera considéré comme un avantage
- ✓ Le certificat de formation IMDG est considéré comme un plus

Responsabilités générales

Le/la Transport Manager traite et supervise tous les aspects des services de transport internationaux (aériens, routiers, ferroviaires, fluviaux et maritimes) et d'importation/exportation vers les sites d'opérations d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

A cet effet, il/elle :

- Définit la stratégie, les priorités et les objectifs de l'unité transports internationaux en collaboration avec sa ligne bleue.
- Met en œuvre la stratégie de transport dans la région et la zone de couverture, en assurant la fourniture de transports efficaces et efficaces conformément à la réglementation applicable.
- Est responsable de la gestion quotidienne des achats de services, de la sélection, de la sous-traitance et de la planification des activités de transport, conformément aux règles d'achat et

d'éthique de l'institution.

- Conçoit, propose, met à jour et améliore les procédures de travail standard.
- Développe la base de données régionale des fournisseurs.
- Assure la gestion des relations avec les fournisseurs et gère les litiges et les réclamations.
- Prépare, présente et met en œuvre le budget approuvé.
- Participe à l'élaboration des outils logistiques.
- Veille à ce que les mêmes procédures soient mises en œuvre et suivies dans toute la région
- Soutient /conseille les logisticiens régionaux et les ImpEx. de la région dans l'activité de transport/ImpEx
- Renseigne le personnel logistique partant en mission sur le terrain sur le transport international et le dédouanement/exemption lié au statut de l'institution,
- Commande et suit les services de transport aérien, maritime et routier lorsque cela est nécessaire.
- Supervise le processus d'appel d'offres pour les appels d'offres locaux et régionaux et valide la table de sélection d'un point de vu processus d'achat de service transport.
- Vérifie, commente, révisé et accepte les tables de sélection de la région avant de les transmettre au management pour approbation
- Participe à la rédaction ou à la correction des contrats de transport et de dédouanement pour la région avant de donner son feu vert à la signature.
- Assure le suivi de la facturation, des irrégularités, des retards et des éventuelles réclamations conformément aux procédures en place. Soumet les dossiers à la compagnie d'assurance.
- Compile les données financières afin d'analyser et d'établir les rapports, statistiques et graphiques pertinents.

Nous prions les personnes ayant l'expérience et le profil requis, de bien vouloir soumettre leur dossier de candidature (CV actualisé, lettre de motivation mentionnant la prétention salariale, copies certifiées conformes des diplômes et certificats de travail) par email à l'adresse [abi\\_recrutement\\_services@icrc.org](mailto:abi_recrutement_services@icrc.org), au plus tard le 31 mars 2020, sous la référence « LSC\_TRANSPORT MGR ». Les dossiers ne correspondant pas au profil requis ne seront pas pris en considération, ni renvoyés au candidat. Veuillez prendre note qu'aucun frais ne sera remboursé, à quelque étape que ce soit du processus de recrutement.



L'école a bénéficié de plusieurs équipements dont des fauteuils roulants. (PHOTOS : DR)

Télétransmission des états financiers

Moussa Sanogo explique les avantages du nouveau système des impôts

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat a lancé hier, à la salle des fêtes du 20<sup>e</sup> étage de l'immeuble Sciam, le nouvel outil de modernisation de l'administration fiscale.

Le projet gouvernemental de bâtir une administration fiscale entièrement digitalisée a atteint un seuil critique avec le lancement hier de « téléLiasse », une plateforme numérique de télétransmission d'états financiers, lors d'une cérémonie organisée à la salle des fêtes du 20<sup>e</sup> étage de l'immeuble Scia, au Plateau. Initié par le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, « téléLiasse » permet aux contribuables de transmettre en ligne et de façon sécurisée leurs états financiers. Ce nouvel outil complète le portail e-impôt, lequel permet d'effectuer des « télédéclarations » et des « télépaiements » d'impôts ; la prise en charge des questions liées aux remboursements en ligne du crédit de Tva ; la délivrance automatisée d'attestations de retenue à la source ; la délivrance d'attestation de régularité et le Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d'Ivoire (Sigici). Selon le ministre Moussa Sanogo, avec l'application « téléLiasse », les contribuables n'auront plus besoin de déposer physiquement leurs états financiers au format papier aux Impôts. Et d'ajouter : « Tout se fera en



Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo. (PHOTO : D.R)

ligne ». Pour les agents de la direction générale des Impôts, plus besoin de saisir des données dans l'outil informatique avec les risques que cela comporte. Toujours selon la tutelle des Impôts, cet outil s'avère un élément structurant de l'environnement économique du pays, en ce sens qu'elle permettra

de recueillir auprès des entreprises des données fiables susceptibles d'éclairer la décision des agents économiques tels que la Banque centrale, les établissements de crédit, les pouvoirs publics, etc. « Pour la Banque centrale, téléLiasse contribuera à s'assurer de la qualité de la contrepartie de la monnaie centrale. Pour les établissements de crédit, il sera un facteur d'atténuation du risque par la qualité de l'information financière qu'elle favorisera et la lutte contre le phénomène de multiplicité des états financiers pour une même entreprise. Ainsi, les entreprises les mieux gérées, surtout celles ayant la taille de Pme, pourront plus aisément desserrer leurs contraintes financières », a expliqué Moussa Sanogo. Pour l'administration centrale, outre le fait de disposer d'un élément supplémentaire d'analyse-risque, notamment par la comparaison des résultats d'une entreprise donnée avec la moyenne de ceux relevés dans son secteur d'activité, les produits issus de téléLiasse contribueront à réaliser l'intelligence économique, en créant des incitations à réaliser des investissements rentables, singulièrement en matière de capital-investissement, a-t-il soutenu. TéléLiasse, au dire des experts de la Direction générale des Impôts, prend en compte la certification ou l'apposition de visa sur les états financiers par les experts comptables. Cet outil a pour objectif principal de construire une base de données centralisée, fiable, exhaustive et

régulièrement mise à jour par l'intégration de données économiques des contribuables. La chaîne globale de la télétransmission est animée par trois acteurs : le contribuable, l'expert-comptable et la Direction générale des Impôts. Sont pris en compte les différents types d'états financiers, à savoir les contribuables relevant du système normal ; chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de F cfa ; le système minimal de trésorerie (chiffre d'affaires situé entre

5 millions de F cfa et 50 millions de F Cfa) ; le système bancaire (les établissements bancaires) ; le système assurance (Iard et Vie), les sociétés d'assurance. Pour l'année 2020, le gouvernement a fixé à la Direction générale des Impôts un objectif de recettes de 2 716 milliards de Fcfa. Les outils numériques déployés seront d'un apport inestimable pour l'atteinte de cet objectif.

DAVID YA

Emploi jeunes et autonomisation des femmes  
Treich-Economia 2020 veut mobiliser le secteur privé

Participation du secteur privé à la promotion de l'emploi des jeunes et à l'autonomisation des femmes ». C'est le thème de la troisième édition de Treich-Economia qui se tiendra du 2 au 5 avril, au Palais de la culture Bernard Dadié de Treichville, et qui a fait l'objet d'une conférence de presse le 11 mars, dans les locaux de la mairie de Treichville, en présence du premier maire adjoint de la commune, Jérôme Ahissi. Invitant le secteur privé et la communauté des partenaires techniques et financiers à se mobiliser et à participer activement à l'édition, Jérôme Ahissi a expliqué tout l'enjeu de la rencontre. « La thématique est d'actualité et appelle à la synergie d'actions entre les acteurs territoriaux en faveur des personnes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, qui constituent un vivier important de développement économique et des couches incontournables pour garantir la paix et la cohésion sociale », a-t-il déclaré. Organisé par le conseil municipal de Treichville et le cabinet Hélios International, avec l'appui technique de la Cellule d'analyse de politiques économiques (Capec) du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires), Treich-Economia est un forum économique consacré à la commune cosmopolite de Treichville. Plus qu'un événement, a noté Jérôme Ahissi, « c'est un projet majeur à travers lequel notre cité

veut construire un modèle de développement territorial durable ». Et d'ajouter : « Treich-Economia 2020 renouvelle notre volonté d'associer le secteur privé local et national à l'avènement d'un ordre urbain inclusif fléché vers les couches les plus vulnérables de notre territoire, en l'occurrence les jeunes et les femmes ». A en croire le commissaire général de l'évènement, Roger Lorougnon, Treich-Economia 2020 vise à consolider les acquis des deux précédentes éditions, en plaçant la problématique de la promotion de l'emploi au centre des débats. « Cette édition entend créer un cadre de présentation, d'échanges et d'expositions sur des mécanismes et dispositifs à consolider ou à développer pour l'amélioration du bien-être des populations vulnérables, afin de contribuer significativement à la réduction de la pauvreté », a-t-il expliqué. Treich-Economia 2020 se déroulera en des conférences, tables-rondes, expositions, animations culturelles et sera clôturé avec le concert dit de l'intégration. Concert auquel participeront des artistes comme Sidiki Diabaté, Sidonie la Tigresse et Kerozen. Plusieurs dizaines d'entreprises de divers secteurs, des décideurs, des universitaires et chercheurs, des associations de jeunes et de femmes et des partenaires au développement sont attendus.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Prix national de l'excellence 2019/ Ministère de l'Équipement  
Amedé Kouakou appelle les entreprises à promouvoir la qualité



Les lauréats ont reçu leurs prix des mains du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier (au centre). (PHOTO: DR)

Les lauréats classés 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au Prix national de l'excellence 2019 (7<sup>e</sup> édition) du ministère de l'Équipement et de l'en-

retien routier ont reçu leur prix des mains du ministre de tutelle, Dr Amedé Kouakou Koffi, le 11 mars au Plateau. Nse et Razel sont les entre-

prises qui ont été classées 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Elles étaient représentées par Assouan Hypolite, secrétaire de la société Nse et Grégoire Saix, directeur général de Razel. En 2019, c'est le groupe Colas qui avait décroché le 1<sup>er</sup> prix national de l'excellence dans sa catégorie, à la veille de la célébration de la fête nationale d'indépendance. A l'occasion de cette cérémonie, le représentant du gouvernement a appelé tous les acteurs intervenant dans son département à promouvoir la « qualité », mais aussi à rechercher continuellement « l'excellence dans le travail ». Les infrastructures et plus particulièrement les routes, pour Amedé Kouakou, « sont essentielles pour le dévelop-

pement » d'un pays. « C'est la raison pour laquelle nous encourageons les uns et les autres à bien travailler. Vous devez mettre un point d'honneur sur la qualité », a insisté le ministre. Lors de son intervention, il a rappelé que des sanctions ont été prévues à l'encontre des entreprises qui ne respecteraient pas leur cahier des charges. Le représentant du gouvernement a tenu à rassurer l'ensemble des opérateurs concernant l'élection présidentielle d'octobre prochain : « Vous ne devez pas avoir peur. Les élections vont bien se passer. Le pays va continuer à être en paix. Il va continuer à progresser ».

ANOH KOUAO

N'ZI

# Des projets sociaux réalisés au profit des populations

Le Conseil régional dirigé par le secrétaire d'Etat chargé des Logements sociaux accorde une grande importance aux actions sociales.

Les actions sociales occupent une place de choix dans le programme du Conseil régional du N'Zi. Représentant Koffi N'Guessan Lataille, secrétaire d'Etat en charge du Logement social, par ailleurs président de la région du N'Zi, Venance Kouassi Tieha, 3<sup>e</sup> vice-président, a présidé le 6 mars, à Dimbokro, une cérémonie, au cours de laquelle des bons de prise en charge scolaire et universitaire et des appuis financiers ont été remis aux personnes nécessitées de la région. A ce geste de portée sociale, s'ajoutent la remise de carnets de compte Copec aux promoteurs d'activités génératrices de revenus, des vivres et non vivres à des cantines scolaires.

Selon Venance Kouassi Tieha, l'objectif du conseil régional est de donner envie aux populations de vivre dans la région du N'Zi. C'est pourquoi, dira-t-il, son institution a mis en œuvre un dispositif d'actions en vue d'améliorer les conditions de



Des bénéficiaires des actions sociales en compagnie des responsables du conseil régional et de l'autorité administrative.

vie des populations. Il s'agit, a-t-il souligné, « d'œuvrer à l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers le financement de leurs projets, de contribuer à la prise en charge des soins de santé des populations, d'octroyer des aides scolaires et universitaires aux élèves et étudiants, d'apporter des appuis financiers aux personnes indigentes, des vivres et non

vivres aux cantines scolaires de la région ». Et d'ajouter : « Ce sont ces actions de haute portée qui ont valu au président Koffi N'Guessan Lataille, le prix de meilleur président de région pour l'année 2019-2020, décerné par l'Interafricaine de Communication et de Sondage (ICS) ». Venance Kouassi Tieha a précisé que ce sont 12.000.000 F Cfa qui ont été

dégagés au titre des aides scolaires et universitaires, 8.474.000 F Cfa pour soutenir les personnes indigentes, 58.144.450 F Cfa pour financer des projets générateurs de revenus et 2.500.000 F

Cfa pour l'achat de vivres et non vivres pour les cantines scolaires de la région. Au nom des bénéficiaires, Mme Oura Solange, directrice des cantines scolaires du N'Zi, a remercié le conseil régional à travers son président qui ne ménage aucun effort pour le bien-être des populations de la région. « Pour tous vos bienfaits, monsieur le président, les différents bénéficiaires me chargent de vous dire qu'ils ne trouvent pas de mots capables d'exprimer toute la reconnaissance dont leurs cœurs sont remplis. D'ailleurs, aucune éloquence, aucune expression ne serait à la hauteur de leur gratitude. C'est pourquoi, très sincèrement, ils viennent, par ma voix, vous dire infiniment merci et demander au Seigneur Tout-Puissant de vous accorder sa grâce, de vous guider dans la mission que

lui-même a bien voulu vous confier et qu'il vous inspire dans vos prises de décision pour le grand bonheur des populations de la région du N'Zi », a-t-elle déclaré. L'année dernière, le conseil régional a dépensé la somme de 230 millions de F Cfa dans les actions sociales. Et ce, à travers plusieurs fonds, notamment le fonds régional d'aide au développement économique, le fonds pour l'autonomisation des jeunes et des femmes, le fonds de financement de l'agriculture, le fonds de soutien aux activités des transporteurs, etc. A cette cérémonie, les subventions aux organismes qui œuvrent au développement socioéconomique de la région du N'Zi ont été mentionnées ■

**EMMANUEL KOUASSI**  
(SOURCE : SERVICE COMMUNICATION DU CONSEIL REGIONAL DU N'ZI)

## Poro / Alimentation scolaire

### 1500 repas chauds à midi pour des élèves de la région

C'est l'école primaire publique 2 du village de Ouôllô, dans le département de Sinématiali, qui a abrité le 11 mars la cérémonie de remise de vivres à dix écoles de la direction régionale de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Korhogo. Ainsi, 10 cantines scolaires de Dikodougou, Karakoro, Korhogo Nord, Napié, Niofin et Sinématiali ont reçu 5,4 tonnes de vivres composés de 4,5 tonnes de riz local blanchi, 326,09 litres d'huile et 600 kg de sardine. A cette occasion, Koné Karidja Soukoulé, directrice des cantines scolaires, a fait cette précision : « Il est important de souligner que le programme d'alimentation scolaire débuté en 1989, avec 277 cantines en Côte d'Ivoire, a atteint en 2020, 5594 écoles primaires publiques avec plus d'un million de rationnaires dont 613 cantines prises en charge par le Programme alimentaire mondial pour 125 000 rationnaires avec un financement du gouvernement américain dont nous saluons l'engagement dans le programme des cantines scolaires. Et 4981 cantines prises en charge par le gouvernement ivoirien pour 878 511 rationnaires ». Et d'ajouter : « 31 ans après la mise en œuvre du programme,



L'alimentation scolaire contribue à améliorer le maintien à l'école et les résultats scolaires

l'État de Côte d'Ivoire s'est résolument engagé dans une politique volontariste d'appropriation du programme des cantines scolaires à travers l'adoption d'un document de stratégie de l'alimentation scolaire (2012-2017) qui vient d'être revu et l'élaboration de documents de politique et de stratégie nationale d'alimentation scolaire (2018-2025) alignés sur les plans nationaux de développement (Pnd) de notre pays (...). Ainsi, 300 conseillers chargés des cantines repartis dans les 41 directions régionales et départementales sont aidés dans leurs tâches par les gérants des cantines, cantinières, aides cantinières des écoles à cantines et les conseillers régionaux des directions régionales de l'éducation nationale ». Le directeur régional de

l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle du Poro, Koffi Komenan Hyacinthe, la porte-parole des bénéficiaires, Coulibaly Tiaplé Assata ainsi que le secrétaire général de la préfecture de Sinématiali, Diarassouba Siaka, ont reconnu que l'alimentation scolaire « contribue à améliorer l'apprentissage, les fondions cognitives, le comportement en classe, le maintien à l'école, la capacité de concentration et les résultats scolaires ». Il est bon de souligner que le projet est exécuté par l'Ong « Ivoire développement durable » (Idd) de Danielle Fologo, en partenariat avec la direction des cantines scolaires. ■

**E. KOUASSI**  
(SOURCE : UNE CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE)

## Adiaké

### Le maire remet des ouvrages aux populations



Chefs traditionnels, femmes et jeunes autour du maire pour immortaliser la remise des ouvrages.

Le maire de la commune d'Adiaké, Hien Sié Yacouba, a procédé le 10 mars, à la remise officielle aux populations de plusieurs ouvrages, entre autres : deux préaux à la maternité de Kakouko et à l'école maternelle de l'Epp Adiaké 3, une cantine à l'Epp Roa et la réhabilitation des salles des professeurs du lycée municipal d'Adiaké. « C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai procédé ce matin à la remise officielle de plusieurs ouvrages. Pour la cantine scolaire, nous avons apporté une première dotation de vivres, et à l'école ma-

ternelle, nous avons offert des jouets. L'objectif visé par mon équipe et moi-même, c'est de permettre aux différents personnels de travailler dans de meilleures conditions et créer des conditions idones d'apprentissage pour nos enfants », a déclaré le maire. Hien Sié Yacouba a demandé aux heureux bénéficiaires de prendre soin de ces ouvrages pour qu'ils profitent au mieux aux populations. « J'ai construit ce préau à l'attention de nos populations, nos mamans qui viennent pour les consultations prénatales et autres visites médicales », a-t-il expliqué aux

populations de Kakouko. A l'étape de Roa, une autre localité de la commune, il a prodigué ces conseils : « Prenez soins de cette cantine car, elle attirera beaucoup d'élèves et résoudra à coup sûr la question des repas à midi de nombreux élèves ». Le maire a promis d'équiper la cantine d'ustensiles de cuisine après avoir offert des vivres. Il a consacré la dernière étape au lycée municipal d'Adiaké où il a réhabilité la salle des professeurs et offert trois ordinateurs, un réfrigérateur, une imprimante et un poste téléviseur avec un décodeur. Il s'est adressé aux élèves, en ces termes : « Apprenez à respecter les aînés, vos professeurs. Tournez le dos aux grèves intempestives et consacrez-vous à vos études. Les parents se saignent pour vous, pour que vous les rendiez heureux après ». Le proviseur du lycée, Gbalé Zézé, a remercié le maire pour tous les efforts consentis au profit de l'établissement. Le préfet, Mme Trazié Geraldo, a également exprimé sa reconnaissance au maire pour toutes ses actions ■

**E. KOUASSI**  
(SOURCE : SERCOM DE LA MAIRIE)

Autosuffisance en riz, emploi pour les handicapés, compétitivité du Port d'Abidjan...  
**Les grandes décisions du gouvernement**

Le Chef de l'Etat a présidé, hier au Palais présidentiel, un Conseil des ministres qui avait à son ordre du jour plusieurs sujets. Notamment dans les domaines agricole, portuaire et celui de l'emploi.

**A**utosuffisance en riz, emploi pour les handicapés, compétitivité du port autonome d'Abidjan... Ce sont autant de sujets qui ont été abordés hier au Palais présidentiel, lors du huitième Conseil des ministres de l'année 2020. Sur le premier point, c'est-à-dire celui sur l'autosuffisance en riz, le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, a indiqué dans son point presse que le gouvernement a entendu et adopté une communication relative à la Stratégie nationale de développement de la riziculture (Sndr) 2020-2030. "La Sndr a été initiée en février 2012 dans le but de satisfaire l'ensemble des besoins de consommation nationale en riz de bonne qualité produit localement. La mise en œuvre de cette politique a permis de passer de 984 mille tonnes de riz blanc en 2012 à 1,2 million de tonnes en 2013 puis à 1,4 million de tonnes en 2015, avant de connaître une légère baisse en 2018 avec 1,3 million de tonnes de riz, en raison de difficultés multiples", a-t-il dit. En vue donc de relancer la production nationale pour assurer l'autosuffisance en riz avant 2025 et faire de la Côte d'Ivoire l'un des plus gros exportateurs africains de riz à l'horizon 2030, le gouvernement, au dire de son porte-parole, a décidé de réajuster la Sndr. Selon le ministre Sidi Touré, "elle s'articule autour de la mise en œuvre de projets rizicoles intégrés prenant en compte la riziculture irriguée, l'aménagement et l'exploitation rationnelle des parcelles rizicoles, la production de semences à haut rendement et la mécanisation totale de la chaîne des valeurs rizicoles. Plus concrètement, elle prévoit la réhabilitation de 64 barrages et des parcelles rizicoles sur environ 55 000 hectares (ha), pour un coût global estimé à 150 milliards de francs CFA en vue de faire basculer progressivement notre riziculture de type traditionnel et de subsistance non rentable à une riziculture de marché, compétitive et respectueuse de l'environnement". Le Conseil des ministres d'hier a été aussi l'occasion pour le gouvernement de plancher sur le cas des emplois des personnes han-



Une minute de silence pour saluer la mémoire de Charles Koffi Diby, décédé le 7 décembre 2019.

dicapées à la Fonction publique. "Le Conseil a adopté une communication relative aux résultats du recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la Fonction publique de la session 2019. A l'issue des travaux de la Commission de recrutement dérogatoire composée des représentants de l'administration publique et des organisations de personnes handicapées, les deux-cents (200) postes budgétaires de grade D1 à A4 prévus pour la session 2019 ont tous été pourvus. Ainsi, ont été retenus sur 997 dossiers réceptionnés, 114 handicapés moteurs, soit 57%, 30 handicapés auditifs soit 15%, 30 handicapés visuels soit 15% et 26 personnes, soit 13%, portant des handicaps liés aux troubles du développement. Dans le cadre de la mise en œuvre du PSgouv, le Conseil a décidé de rééditer le recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la Fonction publique au cours de l'année 2020", a fait savoir le porte-parole du gouvernement. La compétitivité du port autonome d'Abidjan était également au menu du Conseil des ministres. Sidi Touré a annoncé que le gouvernement a adopté un décret portant approbation de la convention de concession du terminal roulier du port d'Abidjan. La convention, objet de ce décret, apporte,

a-t-il dit, des ajustements aux conditions d'aménagement et d'exploitation du terminal roulier. Ces nouvelles dispositions engagent notamment le concessionnaire à se doter d'infrastructures et d'équipements de qualité pour l'accueil des navires rouliers, à développer au port une activité de transbordement de véhicules vers les autres ports de la côte ouest-africaine et à améliorer la qualité du service en vue d'accroître la compétitivité et l'attractivité du port. Au titre du ministère du Plan et du développement en liaison avec d'autres ministères, le Conseil des ministres, à en croire le porte-parole du gouvernement, a entendu puis adopté une communi-

cation relative à la présentation des résultats du basage des comptes annuels et de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (Scn) de 2008. Le document méthodologique de production de statistiques économiques Scn 2008, selon le porte-parole, a été institué par le système des Nations unies en remplacement du Système de comptabilité nationale de 1996 en vue de garantir la cohérence des définitions, des normes et des classifications utilisées dans les statistiques officielles et lors des comparaisons économiques internationales. Il a fait savoir que compte tenu des évolutions économiques intervenues dans notre pays

ces deux dernières décennies, le gouvernement a décidé de procéder à la fois à la mise en œuvre du Scn 2008 et au changement de l'année de base en passant de 1996 à 2015, afin d'intégrer tous les changements et les progrès réalisés par l'économie nationale depuis 1996. Cette opération a conduit à des résultats importants mettant en évidence les mutations structurelles et les branches d'activité porteuses de croissance et offrant, corrélativement, de bien meilleures conditions de comparaison de l'économie ivoirienne avec celles des pays similaires. Il a, dans son exposé, donné un aperçu des résultats. "Ainsi, pour les résultats les plus

marquants, l'opération combinée de mise en œuvre du Scn 2008 et du changement d'année de base a permis d'obtenir un produit intérieur brut (Pib) de 27 086 milliards de francs Cfa sous le Scn 2008 contre 19 595 milliards de francs Cfa sous le Scn 1993. Il en ressort une réévaluation du Pib de la Côte d'Ivoire de 38,2% et une confirmation du dynamisme de l'économie ivoirienne avec une croissance moyenne de 7% sur la période 2015-2018. Les plus fortes contributions par secteur d'activité sont le secteur tertiaire marchand et le secteur secondaire pour une valeur ajoutée respective de 12 819 milliards de francs Cfa et de 5 436 milliards contre une valeur ajoutée chiffrée à 4 974 milliards de francs Cfa pour le secteur primaire", a-t-il indiqué. Au cours de la rencontre d'hier, le porte-parole du gouvernement a demandé aux Ivoiriens de ne pas céder à la panique après la confirmation d'un cas de maladie à coronavirus. Il a fait savoir que toutes les dispositions sont prises pour circonscrire la maladie. Le cas en question est traité au Centre hospitalier universitaire de Treichville. Signalons aussi qu'une minute de silence a été observée en la mémoire du président du Conseil économique, social, environnemental et culturel, Charles Diby Koffi, décédé le 7 décembre 2019. La levée du corps a eu lieu hier sur le parvis de la cathédrale saint Paul du Plateau. L'inhumation se fera le samedi à Bouafé.

ÉTIENNE ABOUA



Le gouvernement travaille à l'autosuffisance en riz

## Un décret fixant les modalités d'application des mesures relatives à la sûreté des navires et des installations portuaires adopté

Le mercredi 11 mars 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 17h00 à 18h45, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat. L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales  
Projets de décret  
B/-Communications

### A/- MESURES GÉNÉRALES PROJETS DE DÉCRET

**Au titre du Ministère des Affaires Étrangères, en liaison avec le Ministère de la Culture et de la Francophonie;**

Le Conseil a adopté un décret portant ratification du mémorandum d'entente de coopération entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Gouvernement de l'Etat du Qatar dans le domaine de la Culture, signé le 22 décembre 2017 à Abidjan. La ratification de cet accord permettra d'intensifier la coopération bilatérale entre les deux (02) pays et de favoriser un brassage culturel, à travers le développement d'infrastructures culturelles, de programmes d'activités culturelles et l'organisation de manifestations culturelles im-



Le Président Ouattara et les membres du gouvernement se sont retrouvés, hier, en fin d'après-midi, pour le traditionnel Conseil des ministres.

pliant les deux (02) États.

**Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Secrétariat d'Etat auprès**

**du Ministère des Transports, chargé des Affaires Maritimes, le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense, le Ministère de la Justice et**

**des Droits de l'Homme, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Minis-**

**tère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;** Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités d'appli-

cation des mesures relatives à la sûreté des navires et des installations portuaires. Ce décret étend le champ d'application des mesures nationales de sûreté maritime aux navires de pêche industrielle, aux plateformes fixes, flottantes et mobiles en mer. En outre, il précise les relations entre les différents acteurs opérationnels de la sûreté, notamment les agents de sûreté des ports, des installations portuaires, des navires et des compagnies maritimes, ainsi que les gardes de sûreté privés. A cet effet, il organise les procédures générales de sûreté, les procédures de sûreté des installations portuaires et les procédures de sûreté des navires.

**Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;** Le Conseil a adopté un décret portant approbation de la convention de concession du Terminal Roulier du Port Autonome d'Abidjan. La convention, objet de ce décret, apporte des ajustements aux conditions d'aménagement et d'exploitation du Terminal Roulier. Ces nouvelles dispositions engagent,



Des mesures pour la sûreté des navires et des installations portuaires adoptées

## Production des cartes nationales d'identité **L'Oneci renforce le dispositif**

Au cours d'un petit-déjeuner de presse organisé à Ivotel, au Plateau, les responsables de l'Office national de l'état civil et de l'identification ont annoncé de nouvelles mesures visant à accélérer le processus de délivrance de la Cni.

Des dysfonctionnements des équipements d'enrôlement dans des centres, causant de longues files d'attente, le personnel insuffisant... sont quelques griefs des requérants des pièces d'identité à l'encontre de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci) et qui freinent l'opération nationale d'enrôlement pour l'obtention de nouvelles cartes d'identité. Cette opération connaîtra sa vitesse de croisière dans les jours à venir, si l'on s'en tient aux déclarations du directeur général de l'Oneci, Sitionni Gnénin Kafana, faites au cours d'une rencontre avec les rédacteurs en chefs des organes de presse. C'était mardi, à Ivotel, au Plateau. En tout cas, le directeur général a promis de faire en sorte que tous les Ivoiriens

puissent être en possession de leurs cartes d'identité. « Nous voulons rassurer les Ivoiriens que l'Oneci est mobilisé dans toutes ses composantes pour délivrer les cartes nationales d'identité à la majorité des Ivoiriens », a-t-il assuré. Il fonde ses propos sur la base de l'ouverture de nouveaux centres d'enrôlement et du déploiement massif des équipes sur le terrain. Ce dispositif devra, selon lui, accroître la capacité de l'Oneci dans le traitement des dossiers des pétitionnaires qui viennent soit pour les cas de renouvellement des Cni, soit pour les nouveaux demandeurs. « Nos équipes sont compétentes et proposent plusieurs solutions que nous sommes en train d'implémenter. D'autres solutions seront mises en œuvre pour accélérer le processus d'enrôlement



Sitionni Gnénin Kafana, directeur général de l'Oneci.  
(PHOTO : VÉRONIQUE DADIÉ)

», a affirmé le directeur général de l'Oneci. Pour le directeur de l'identité et de l'authentification (Dia), Jean-Charles Akié, l'opération lancée le 17 février avec 118 sites d'enrôlement connaît une progression avec 130 sites à ce jour. Le déploiement des équipements se fait certes lentement mais sûrement pour atteindre la barre de 2500 valises pour couvrir l'ensemble du territoire national. Le Dia promet qu'au 15 mars, une bonne partie du territoire sera couverte avec surtout l'ouverture des centres d'enrôlement dans les commissariats, les mairies, les sous-préfectures, sans compter des équipes mobiles qui vont également être déployées. Finalement, il faut noter que l'Oneci va jouer la carte de la proximité, c'est-à-dire aller vers

les populations, notamment dans des entreprises, devant les grandes surfaces pour faciliter l'enrôlement des Ivoiriens. Ces équipes mobiles, selon Jean-Charles Akié, permettront de désengorger les centres et éviter aux requérants les longues files d'attente pour le renouvellement des Cni. Quant aux nouveaux demandeurs, ils doivent s'orienter vers les centres d'enrôlement fixes. Autant de mesures prises par la direction générale de l'Oneci pour satisfaire les nombreux pétitionnaires et moderniser ainsi le système d'identification, l'état civil. Des missions que le gouvernement lui a assignées à sa création, le 22 mai 2019, après la dissolution de l'Office national d'identification (ONI).

GERMAINE BONI



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

### ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'ÉMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 06 MARS 2020

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 06 mars 2020, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à cinq (5) ans et sept (7) ans pour un montant de 50 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 06 mars 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	94 210 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	55 000 000 000
Dont ONC	ND
Taux de couverture	188,42%

Emission simultanée du 06 mars 2020	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	72 960 000 000	21 250 000 000
Dont ONC	ND	ND

Montant retenu (F CFA)	36 750 000 000	18 250 000 000
Dont ONC	ND	ND
Prix Marginal	99,5800%	98,0600%
Prix Moyen Pondéré	99,8984%	99,1590%
Rendement Moyen Pondéré	6,02%	6,30%
Nombre soumissions	31	18
Nombre de participants	17	10
Taux d'absorption	50,37%	85,88%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 06 mars 2020

Le Directeur  
**Adrien DIOUF**

**BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10**  
**E-mail : [agenceumoaifitres@umoaifitres.org](mailto:agenceumoaifitres@umoaifitres.org)**  
**[www.umoaifitres.org](http://www.umoaifitres.org)**

## Production des cartes nationales d'identité L'Oneci renforce le dispositif

Au cours d'un petit-déjeuner de presse organisé à Ivotel, au Plateau, les responsables de l'Office national de l'état civil et de l'identification ont annoncé de nouvelles mesures visant à accélérer le processus de délivrance de la Cni.

Des dysfonctionnements des équipements d'enrôlement dans des centres, causant de longues files d'attente, le personnel insuffisant... sont quelques griefs des requérants des pièces d'identité à l'encontre de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci) et qui freinent l'opération nationale d'enrôlement pour l'obtention de nouvelles cartes d'identité. Cette opération connaîtra sa vitesse de croisière dans les jours à venir, si l'on s'en tient aux déclarations du directeur général de l'Oneci, Sittonni Gnénin Kafana, faites au cours d'une rencontre avec les rédacteurs en chefs des organes de presse. C'était mardi, à Ivotel, au Plateau. En tout cas, le directeur général a promis de faire en sorte que tous les Ivoiriens

puissent être en possession de leurs cartes d'identité. « Nous voulons rassurer les Ivoiriens que l'Oneci est mobilisé dans toutes ses composantes pour délivrer les cartes nationales d'identité à la majorité des Ivoiriens », a-t-il assuré. Il fonde ses propos sur la base de l'ouverture de nouveaux centres d'enrôlement et du déploiement massif des équipes sur le terrain. Ce dispositif devra, selon lui, accroître la capacité de l'Oneci dans le traitement des dossiers des pétitionnaires qui viennent soit pour les cas de renouvellement des Cni, soit pour les nouveaux demandeurs. « Nos équipes sont compétentes et proposent plusieurs solutions que nous sommes en train d'implémenter. D'autres solutions seront mises en œuvre pour accélérer le processus d'enrôlement



Sittonni Gnénin Kafana, directeur général de l'Oneci. (PHOTO : VÉRONIQUE DADIÉ)

», a affirmé le directeur général de l'Oneci. Pour le directeur de l'identité et de l'authentification (Dia), Jean-Charles Akié, l'opération lancée le 17 février avec 118 sites d'enrôlement connaît une progression avec 130 sites à ce jour. Le déploiement des équipements se fait certes lentement mais sûrement pour atteindre la barre de 2500 valises pour couvrir l'ensemble du territoire national. Le Dia promet qu'au 15 mars, une bonne partie du territoire sera couverte avec surtout l'ouverture des centres d'enrôlement dans les commissariats, les mairies, les sous-préfectures, sans compter des équipes mobiles qui vont également être déployées. Finalement, il faut noter que l'Oneci va jouer la carte de la proximité, c'est-à-dire aller vers

les populations, notamment dans des entreprises, devant les grandes surfaces pour faciliter l'enrôlement des Ivoiriens. Ces équipes mobiles, selon Jean-Charles Akié, permettront de désengorger les centres et éviter aux requérants les longues files d'attente pour le renouvellement des Cni. Quant aux nouveaux demandeurs, ils doivent s'orienter vers les centres d'enrôlement fixes. Autant de mesures prises par la direction générale de l'Oneci pour satisfaire les nombreux pétitionnaires et moderniser ainsi le système d'identification, l'état civil. Des missions que le gouvernement lui a assignées à sa création, le 22 mai 2019, après la dissolution de l'Office national d'identification (ONI) ■

GERMAINE BONI



UMOA-Titres  
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

### ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 06 MARS 2020

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 06 mars 2020, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à cinq (5) ans et sept (7) ans pour un montant de 50 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 06 mars 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	94 210 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	55 000 000 000
Dont ONC	ND
Taux de couverture	188,42%

Emission simultanée du 06 mars 2020	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	72 960 000 000	21 250 000 000
Dont ONC	ND	ND

Montant retenu (F CFA)	36 750 000 000	18 250 000 000
Dont ONC	ND	ND
Prix Marginal	99,5800%	98,0600%
Prix Moyen Pondéré	99,9984%	99,1590%
Rendement Moyen Pondéré	6,02%	6,30%
Nombre soumissions	31	18
Nombre de participants	17	10
Taux d'absorption	50,37%	85,88%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 06 mars 2020

Le Directeur  
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10  
E-mail : [agenceumoaftitres@umoaftitres.org](mailto:agenceumoaftitres@umoaftitres.org)  
[www.umoaftitres.org](http://www.umoaftitres.org)

Coronavirus

La Côte d'Ivoire enregistre son premier cas confirmé

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a donné la triste information, hier, à son cabinet.



Le ministre Aka Aouélé a lu le communiqué en présence des principaux acteurs impliqués dans la lutte contre la pandémie en Côte d'Ivoire.

Le continent enregistre cependant des cas confirmés dans plusieurs pays. Il s'agit de l'Algérie, du Cameroun, du Burkina Faso, de l'Égypte,

du Maroc, du Nigeria, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, du Togo, de la Tunisie et de la Côte d'Ivoire depuis mardi. L'Organisation mondiale de la

santé (Oms) déclare, à juste titre, que cette maladie est une pandémie mondiale ■

MARC YEVOU

Que doit-on faire ?

Devrait-on douter de ce que le coronavirus arrive en Côte d'Ivoire ? Assurément pas. L'idéal aurait été que cette maladie qui a déjà contaminé plus de 120 000 personnes dans le monde et fait plus de 4370 morts ne franchisse pas nos portes. Mais est-ce que malgré les mesures idoines et les efforts du gouvernement ainsi que du corps médical, on pouvait éviter l'arrivée du virus sur notre territoire ?

La France, pays avec lequel nous échangeons beaucoup (au moins deux vols par jour entre Abidjan et Paris) et où vit une forte communauté ivoirienne, est à 1784 cas et 33 décès. L'Italie d'où est arrivé notre compatriote infecté et qui compte aussi de nombreux ressortissants ivoiriens, est ébranlée. Neuf mille personnes sont contaminées par le virus qui a déjà fait 463 morts. Si le nombre de contaminations baisse en Chine et en Corée du Sud, en Europe, le virus touche désormais la totalité des pays. « Et nous sommes qu'au tout début de l'épidémie » pour

citer Emmanuel Macron, le président français.

Le continent africain est à ses premiers cas de contamination. Pour l'instant, le coronavirus n'a pas encore touché gravement les pays du continent noir. Il n'empêche, il faut rester vigilant.

Il faut aussi appliquer les premières mesures, notamment se laver les mains régulièrement, tousser dans son coude et ne pas se rendre dans un pays à risque. Ce sont les principales recommandations formulées par les autorités sanitaires des pays touchés, pour limiter la propagation du coronavirus. En Italie, pays du Pape, on a ajouté une recommandation d'ordre spirituel : avoir sur soi une image de la Vierge Marie et prier régulièrement !

Aux autorités ivoiriennes et aussi aux professionnels des médias, il va se poser la question qui divise dans les pays touchés : faut-il trop communiquer au risque de paniquer les populations, ébranler l'économie ? Ou donner les informations nécessaires, prendre des mesures normales de lutte ?

Le risque de surestimer ou sous-estimer la menace réelle est grand.

En termes de remèdes, il n'y a pour l'instant pas grand-chose. Les personnes atteintes du coronavirus sont traitées à la chloroquine. La course pour mettre au point un vaccin est lancée depuis quelques semaines. De nombreux instituts s'y sont mis dans de nombreux pays. En France, un chercheur de l'Institut Pasteur a indiqué à nos confrères d'Europe 1 que des tests d'un vaccin contre le coronavirus ont commencé depuis hier (seulement) sur des souris : « Les tests vont durer un mois, un mois et demi : on vaccine des souris, ensuite on leur prend régulièrement du sang pour voir si elles ont fait des anticorps contre le vaccin. Si elles ont fait des anticorps, on les infecte avec le coronavirus et on voit si elles résistent. » Ces chercheurs espèrent rapidement mettre en place un vaccin. En attendant, prudence mais panique ■

BLEDSO MATHIEU

Hélas, mille fois hélas, la Côte d'Ivoire vient d'enregistrer son premier cas confirmé de maladie du coronavirus (Covid-19). C'est un ministre visiblement déprimé qui a, face à la presse, lâché lourdement l'information relative au premier malade confirmé de Côte d'Ivoire. Entouré des différents responsables engagés dans la lutte contre la maladie, Eugène Aka Aouélé explique que le sujet a été mis en quarantaine, depuis mardi, au service des maladies infectieuses et tropicales. Il s'agit d'un homme âgé de 45 ans qui a séjourné en Italie. À son arrivée au pays, le malade dont l'identité n'a pas été relevé a passé avec succès toutes les étapes du contrôle épidémiologique installé à l'aéroport international Houphouët Boigny d'Abidjan.

« Il ne présentait aucun signe clinique », précise le Pr Béné Bi Vroh, directeur général de l'Institut national d'hygiène publique (Inhp). Quelques jours après, l'homme a la fièvre, la toux et un rhume. Les analyses approfondies de son état de santé confirmeront la présence de la maladie. « L'analyse au laboratoire du prélèvement naso-pharyngé a permis de confirmer le diagnostic de la maladie à coronavirus (Covid-19) », précise le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Toutefois, indique Aka Aouélé, « son état clinique est stable et rassurant ».

Pas de panique

Respectant le protocole en la matière, les services de santé sont à pied d'œuvre pour

la prise en charge des différents contacts du malade qui, selon les spécialistes, ont été identifiés. Bien que la Côte d'Ivoire enregistre son premier cas confirmé, le ministre se veut rassurant. « Toutes les dispositions sont prises pour une meilleure gestion de ce cas et un contrôle de la propagation de la maladie à coronavirus », rassure-t-il. Il invite les populations à respecter scrupuleusement les mesures préventives. Le sujet provient du district sanitaire d'Adjamé-Plateau-Attécoubé.

Faut-il rappeler, la maladie à coronavirus apparue en Chine a très vite évolué en Asie et en Europe. L'on enregistre, à ce jour, 109 595 cas confirmés pour 3 810 décès à travers le monde. Même si l'Afrique n'est pas pour le moment un grand foyer épidémiologique,

Autonomisation de la femme

L'Égypte salue les avancées en Côte d'Ivoire

L'épouse de l'ambassadeur d'Égypte en Côte d'Ivoire, Iman Badawi, a salué les avancées de la Côte d'Ivoire en

matière d'autonomisation de la femme et de la reconnaissance de ses droits. À la suite d'une rencontre avec Aïdara Binta, épouse du président

de l'Assemblée nationale, le 11 mars, au domicile d'Amadou Soumahoro à la Riviera Golf 4, elle a fait cette révélation.

En présence de certains proches de Mme Amadou Soumahoro, elle a tenu à partager quelques connaissances dans ce sens et à faire part d'exemples qui illustrent cette assertion. Selon Iman Badawi, la Côte d'Ivoire a une politique remarquable en matière d'autonomisation de la femme. En tant qu'invitée à la cérémonie officielle de la Journée internationale de la femme, le 7 mars, à Anyama, elle a été édifiée par le témoignage des nombreuses femmes qui sont appuyées dans leurs activités par le gouvernement et surtout par le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafa) initié par la Première dame, Dominique Ouattara. « L'un des



L'épouse de l'ambassadeur d'Égypte en Côte d'Ivoire, Iman Badawi (à gauche) et Aïdara Binta Soumahoro ont échangé sur la situation des femmes.

témoignages qui m'a marqué est celui d'une mère de neuf enfants qui, grâce à un appui de cent mille FCfa du fonds, s'est lancée dans la vente de pain sacré pour finalement asseoir une fabrique de ce type de pain et le distribuer à des revendeurs. Elle s'oc-

cupe aujourd'hui de ses enfants », s'est-elle réjouie. Pour l'épouse de l'ambassadeur d'Égypte, Wael Ibrahim Ali Badawi, si cette femme et de nombreuses autres ont pu prospérer dans leurs activités respectives, c'est parce que la Côte d'Ivoire dispose de

plusieurs atouts favorables. Notamment, la langue française qui, au-delà du faible taux d'alphabètes, permet de se connecter à de potentiels clients pour écouler leurs marchandises. Elle a salué la diversité culturelle et les alliances ethniques existant dans le pays qui favorisent l'union et le brassage des populations, surtout des femmes.

Par ailleurs, Iman Badawi a souhaité, de concert avec Aïdara Binta, que la Côte d'Ivoire incite la jeunesse à prôner et maîtriser les valeurs humaines. Ce, en instituant, par exemple, le service militaire depuis l'école primaire parce qu'à travers cette discipline, la jeunesse pourra acquérir des valeurs et tourner le dos à l'indiscipline et à l'incivisme ■

HERVÉ ADOU

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'entreprise VIPNET informe le public que des personnes animées de mauvaises intentions, se faisant passer pour ses agents appellent les clients pour exiger le paiement de factures de services internet.

Face à cette situation, la Direction Générale tient à signaler qu'elle n'est concernée ni de près ni de loin par cette initiative qui ne fait nullement partie de ses habitudes de recouvrement. A cet effet, une plainte a été déposée devant les autorités compétentes.

En tout état de cause, la Direction Générale de VIPNET décline toute responsabilité quant aux agissements de ces personnes indelicates et invite chacun à la prudence et à la vigilance.

Téléphone : 22 52 62 00

La direction générale



**ORBUS DIGITAL**

www.orbusdigital.com

*Nous accompagnons les  
SUCCES de nos CLIENTS  
par le DIGITAL*

By **GAÏNDE 2000**



« LANCEMENT DE ORBUS DIGITAL SA  
EN CÔTE D'IVOIRE »

Mardi 17 mars 2020  
A L'HOTEL TIAMA  
Bd. de la République Plateau

Jeudi 12 mars 2020

Fraternité-Matin

Économie

15

## Lutte contre le Trafic illicite en mer Les États du golfe de Guinée se forment au contrôle des conteneurs

Un séminaire de formation de quatre jours se tient du 10 au 13 mars, à l'Académie régionale des Sciences et techniques de la mer (ARSTM), à Yopougon.

Une vingtaine d'agents de sécurité, militaires et paramilitaires, bénéficient du 10 au 13 mars, à l'Académie des Sciences et techniques de la mer (ARSTM) à Yopougon, d'une formation sur le « ciblage et le contrôle des conteneurs ». Ce sont essentiellement des gendarmes, policiers, douaniers, administrateurs des affaires maritimes, officiers de marine, en provenance des 12 pays du Golfe de Guinée.

A savoir, Bénin, Cap vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Nigeria, République du Congo, Rdc, Sénégal, Sierra Leone, Togo. C'est une initiative de la coopération française, via la direction de la Coopération de sécurité et de défense (DcSD), en partenariat avec la direction générale des Douanes et Droits indirects français (Dgddi), le poste de l'attaché douanier régional et l'Institut de sécurité maritime interrégional (Ismi), basé à l'Arstm.

A la cérémonie d'ouverture, le directeur de l'Ismi commandant Abé Aké Lazare a indiqué que ce cette formation a pour but d'offrir un cadre pour le renforcement des capacités des structures et services en charge du recueil, de l'analyse et du traitement de renseignements, en vue du ciblage des opérations à risques sur les conteneurs.

En effet, dira-t-il, le golfe de Guinée connaît depuis les années 2000 une croissance exponentielle de la conteneurisation, accompagnée par une modernisation des infrastructures. « A côté du commerce légal de marchandises, ce vecteur est également utilisé par des organisations de fraude pour mettre en place tous types de trafics illicites : stupéfiants, faux médicaments, espèces protégées, armes etc. », a-t-il affirmé. Avant d'ajouter : « Ce séminaire qui fait suite à celui organisé en 2018 est d'un niveau plus relevé. Il vise à aider les professionnels à la maîtrise des



Cette formation permettra aux participants d'identifier les risques de criminalité portuaire. (PHOTO: DR)

techniques de contrôle des flux de conteneurs qui alimentent nos économies ». Le commandant Abé Lazare a relevé que cette formation est d'autant plus nécessaire qu'en Afrique de l'ouest et du centre, les ports sont les principaux points d'entrée et de sortie des flux de marchandises, et à moindre échelle des personnes. « Leur importance stratégique pour les économies africaines n'est plus à démontrer.

Dans ce contexte, la sécurité portuaire participe évidemment de la sécurité maritime de manière globale, et partant, de la sécurité nationale et régionale », a-t-il insisté.

Dans le même sens, l'Administrateur en chef des affaires maritimes, Guillaume de Beauregard, Coordonnateur régional du projet « Action de l'Etat en Mer », a souligné que le conteneur est devenu le vecteur principal de transport de marchandises dans le monde. « Aujourd'hui, 80% du transport de marchandises dans le monde passe par la voie des conteneurs. 50 navires dans le monde avaient déjà la capacité de transporter plus de 20 000 conteneurs (pour un navire). Par ailleurs, les trafics de tous genres s'adaptent à une

vitesse impressionnante, à la conteneurisation des flux de marchandises, à commencer par le trafic de faux médicaments », a-t-il relevé. Ajoutant à titre d'exemple, que « ce sont 67 tonnes de

produits pharmaceutiques contrefaits et 200 tonnes de faux médicaments qui ont été saisis respectivement à Lomé et à Abidjan, entre juin 2018 et novembre 2019. Ce trafic de faux médicaments

est la cause de 100 000 morts par an en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ». Raison pour laquelle, dira-t-il, les 17 et 18 janvier 2020, sept chefs d'Etat africains

se sont réunis à Lomé au Togo, pour trouver une solution à ce fléau. Pour sa part, Michel Gindroz, Inspecteur principal du poste de l'attaché douanier régional, basé à Dakar, s'est dit convaincu que cette formation permettra aux bénéficiaires d'identifier les menaces et risques de criminalité portuaire spécifiques au golfe de Guinée ; renforcer les capacités des équipes dédiées au ciblage des opérations à risques sur les conteneurs, et aux équipes dédiées au contrôle et à la fouille des conteneurs. « Ce stage permettra également de faire le point sur les dispositifs de contrôle existants, sur le cadre juridique en place, sur les structures existantes en matière de partage de l'information et de coordination de l'action des services, avec un focus particulier sur le trafic de faux médicaments », a-t-il poursuivi.

CASIMIR DJEZOU

### Services vétérinaires liés aux animaux sauvages

## Un protocole de surveillance en cours d'élaboration

Elaborer un protocole national de surveillance des fièvres hémorragiques virales (Fhv) au niveau de la faune sauvage, en renforçant notamment le réseau des acteurs impliqués dans les services vétérinaires, tels sont les objectifs de l'atelier sous-régional qui a ouvert ses travaux le 9 mars.

Les assises qui se déroulent au Golf hôtel à la Riviera-Golf, s'achèveront ce vendredi. Y participent les délégués de l'Organisation de la santé animale (Oie) et leurs points focaux en charge des maladies animales, de la communication, des laboratoires et de la faune sauvage. Selon une note officielle du ministère en charge des Ressources halieutiques, à l'ouverture de l'atelier le lundi, le ministre Moussa Dosso a souligné que le gouvernement « attache du prix à la maîtrise et au contrôle de ces mala-



Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso, à l'ouverture de l'atelier. (PHOTOS: DR)

dies hémorragiques qui demeurent une menace pour la santé publique et le développement de notre continent". Et pour cause, le continent africain, et singulièrement l'Afrique sub-saharienne, a été marquée par de nom-

breuses maladies infectieuses transmissibles, dont les plus connues sont la fièvre à virus Ebola, la fièvre à lassa... « Ces fièvres hémorragiques constituent un véritable problème de santé publique en Afrique sub-saharienne, en

raison de la forte mortalité qui a une incidence sur le développement économique et social de notre sous-région », déplore la note qui cite le ministre.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé animale, Dr Kora Brice Lafia, a fait remarquer que cette rencontre sous régionale « contribuera à l'amélioration des capacités nationales et régionales des systèmes de détection précoces des maladies dans les faunes sauvages en engageant les points focaux de l'Oie impliqués dans la surveillance pour le Fhv ».

A l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé animale, ce rendez-vous à l'échelle sous régionale s'inscrit donc dans le cadre du renforcement des capacités des points focaux nationaux de cette organisation.

MARCEL APPENA

Coronavirus

Pourquoi l'OMS déclare l'épidémie de Covid-19 comme une pandémie

L'Organisation mondiale de la santé (Oms) a déclaré, le mercredi 11 mars, que l'épidémie du Covid-19, qui a contaminé plus de 110 000 personnes dans le monde depuis fin décembre, peut être considérée comme une « pandémie ».

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a fait part ce mercredi 11 mars de sa profonde inquiétude

face aux « niveaux alarmants d'inaction » de la communauté internationale face aux « niveaux alarmants de propagation » de l'épidémie du

nouveau coronavirus. « Nous sommes extrêmement préoccupés tant par le niveau alarmant et par la sévérité de la propagation que

par le niveau d'inaction. Nous avons donc décidé de considérer que le Covid-19 peut être qualifié de pandémie », a-t-il déclaré lors d'une



Le directeur de l'Oms, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a appelé les pays à déclencher et adapter les mécanismes d'intervention d'urgence, à communiquer avec leur population sur les risques et les mesures de sécurité, à trouver, isoler, tester et traiter chaque cas de Covid-19 et à retracer les contacts qu'ils ont pu avoir. Mais également à préparer les hôpitaux et à former et entraîner les personnels de santé.

L'OMS a par ailleurs assuré que l'Iran, l'un des pays les plus touchés par l'épidémie du nouveau coronavirus, faisait « de son mieux » mais manquait cruellement d'équipements.

238 nouveaux cas confirmés au Qatar

Hausse spectaculaire du nombre de cas de coronavirus au Qatar en l'espace d'une journée. Le ministère de la Santé publique indique, mercredi 11 mars, que le Qatar a recensé 238 nouveaux cas confirmés de Covid-19 concernant des « expatriés ». Le ministère, cité par l'agence de presse officielle Quna, précise que les personnes infectées « avaient été mises en quarantaine par mesure de précaution » et qu'elles n'ont pas été « en contact avec le reste de la population ». Le nouveau bilan est désormais de 262 contaminations au Qatar. Aucun décès n'a été déploré jusqu'à présent ■

RFI

SEJEN POWERING DECISION MAKING

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

SEJEN CI est une société de conseil en analyse scientifique de données basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

SEJEN CI offre une large gamme de services de conseil et d'analyse de haut niveau aux entités des secteurs public et privé, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), partout dans le monde.

BUTS DE LA MISSION

- Etablir un examen indépendant et formel de la situation financière de SEJEN CI en vue de lui permettre d'atteindre ses objectifs en évaluant son processus de management comptable et financier. Il s'agira également d'attester de sa bonne santé financière ainsi que de la régularité de sa gestion.
- Vérifier l'ensemble des comptes et les rapports annuels de SEJEN CI en vue de s'assurer que sa comptabilité est tenue dans le respect des normes comptables en vigueur. Ce contrôle permet de mettre en évidence les éventuelles manquements ou omissions.
- Mesurer les écarts entre des faits constatés et un ou plusieurs référentiels (normes, code du travail, textes réglementaires) grâce à des indicateurs de conformité, de pertinence et de cohérence, de faisabilité, d'efficacité.
- Examiner SEJEN CI en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité de ses comptes. Evaluer la maîtrise de ses risques financiers et rechercher d'éventuelles irrégularités.
- S'assurer que les comptes reflètent une image fidèle de la réalité économique de SEJEN CI.

DEFINITION DE LA MISSION

- L'Auditeur comptable et financier doit à la fois tenir et rendre des comptes. Sa mission première est la vérification des comptes ; il examine et contrôle leur régularité et leur conformité à la législation. Il garantit leur fiabilité auprès des partenaires de SEJEN CI comme auprès des Pouvoirs Publics.
- L'Auditeur établit un processus d'analyse de SEJEN CI, de ses finances et de son fonctionnement. Il évalue SEJEN CI. Des travaux de vérification, de contrôle d'éléments précis et d'investigation si nécessaires sont menés.
- L'Auditeur rédige ensuite un rapport qui comprend ses constats et ses recommandations ainsi qu'un plan d'action pour appliquer ses recommandations. Le but de ce rapport est d'amener des pistes d'amélioration sur le fonctionnement et/ou la gestion de la société. Son rôle est donc d'évaluer l'efficacité et les performances de la société.
- L'Auditeur comptable et financier est en contact direct avec les dirigeants et les acteurs clés de la société. Véritable diagnostiqueur, il observe, interroge et analyse pour perfectionner sa connaissance de l'entreprise et adresser ses recommandations à la direction. Il est disponible et mobile. Le rythme de travail est exigeant car l'auditeur externe se doit de respecter les délais imposés par SEJEN CI.
- L'Audit est mené par un ou plusieurs membres d'un cabinet et intervient dans le cadre d'une mission ponctuelle au sein de SEJEN CI.

PERIODE DE LA MISSION : DU 23 MARS AU 23 AVRIL 2020

La date limite de dépôt des offres est fixée au mercredi 18 Mars 2020 à 17h30. Les cabinets souscripteurs devront nous faire parvenir leur offre technique et financière au format PDF à l'adresse suivante : procurement@sejen.ci

conférence de presse.

« Décrire la situation comme une pandémie ne change pas l'évaluation de la menace posée par ce coronavirus. Cela ne change pas ce que fait l'OMS, et cela ne change pas ce que les pays devraient faire », a-t-il affirmé.

Le nombre de nouveaux cas hors de Chine multipliés par 13 en 2 semaines. Le patron de l'OMS a estimé que dans « les jours et les semaines à venir », le nombre de cas, de décès et de pays touchés allait augmenter. Mais il a appelé, une fois de plus, les pays à agir pour « contenir » l'épidémie, qui a fait plus de 4 000 morts dans le monde. Le nombre de nouveaux cas hors de Chine a été multiplié par 13 au cours des deux dernières semaines, a-t-il souligné.

« Nous devons être plus agressifs », a insisté Tedros Adhanom Ghebreyesus, soulignant que cette « pandémie » pouvait « être contrôlée ».

Télégramme officiel

À Son Excellence Monsieur Prithvirajsing Roopun, Président de la République de Maurice Port Louis

Monsieur le Président et cher frère, La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable occasion d'adresser à votre Excellence, au nom du peuple et du gouvernement Ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, mes vives et chaleureuses félicitations. En cette heureuse circonstance, je forme des vœux fervents de santé, de prospérité et de bonheur pour Votre excellence, de même que de paix et de progrès

pour le peuple frère de Maurice. Je me réjouis de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent si heureusement entre nos deux pays, et voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous assurer de ma volonté d'œuvrer, de concert avec votre excellence, à leur approfondissement et à leur diversification, en vue de la réalisation de nos objectifs de développement.

Très haute et fraternelle considération.

ALASSANE OUATTARA PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Jeudi 12 mars 2020

Cette page est  
une réédition

L'actu internationale

VUE PAR MACAIRE DAGRY

# Coronavirus : géopolitique et conséquences économiques

Depuis le lundi 24 février 2020, la plupart des bourses du monde entier ont toutes dévié, suite à cette crise sanitaire provoquée par la maladie du Coronavirus. Elles sont devenues très instables. On assiste à un effondrement généralisé du système boursier mondial, qui déteste l'incertitude. La peur et l'angoisse commencent à monter un peu partout dans le monde. Tous les continents sont désormais atteints par ce virus, y compris les Etats-Unis d'Amérique, les pays du Golf et l'Afrique, jusqu'ici épargnés. En Chine et dans le reste du monde, cette crise sanitaire majeure commence à créer la panique sur le plan économique. La Chine, épicentre de la maladie, est critiquée par les Occidentaux, pour sa mauvaise gestion de cette crise sanitaire. Cependant, elle demeure toujours et pour l'instant, « l'usine » du monde. Pour combien de temps encore ? L'avenir nous le dira.

Face à cette situation d'incertitude imposée par cette crise sanitaire mondiale, la logique de mondialisation dans laquelle les Etats sont désormais interdépendants les uns des autres, commence à se fissurer. L'impact de cette maladie sur les économies de beaucoup de pays industrialisés et en voie de l'être, se fait déjà ressentir. La Chine, considérée comme « l'usine du monde » est la première à subir les conséquences économiques. Avec la mise

au chômage temporaire des ouvriers de ses grandes usines, partout dans le pays, qui produisent à moindre coût divers produits pour plusieurs pays dans le monde, l'économie du pays est sérieusement touchée. Le système de mondialisation dans lequel nous nous sommes laissés enfermer, aveuglés par la recherche de profits de plus en plus grands, pour les pays occidentaux, d'une part ; Et d'autre part, par la réalisation d'infrastructures économiques, sociales, sanitaires, universitaires et scolaires chinois, pour les pays en voie de développement ou pauvres, montre ses limites. Dans certains pays, plusieurs grands chantiers menés par des sociétés chinoises, sont à l'arrêt. C'est le cas par exemple en Israël, où les autorités ont fait arrêter les travaux de construction de métro par une société chinoise, utilisant des ouvriers et ingénieurs chinois. La plupart des constructeurs automobiles du monde, notamment les français, les fabricants de téléphones ou d'appareils électroniques, d'équipement sportifs de marque, de matériels de construction, de textiles etc sont déjà en grande panique, à cause de l'arrêt des usines chinoises. Plusieurs pays d'Afrique dont l'économie repose en grande partie sur l'achat de leurs matières premières par la Chine, subissent aussi violemment les conséquences de ce chamboulement sanitaire et économique mondial.

## Redistribution des cartes

Cette incertitude que génère la maladie du coronavirus qui touche profondément ce qui fait la force de la Chine, dans le monde, c'est-à-dire son dynamisme et son attraction économique, n'est pas faite pour déplaire à ses principaux adversaires et concurrents économiques. On le sait, en politique et dans les affaires, toutes les formes « d'armes » sont utilisables pour affaiblir ou détruire ses

produits, pour ne plus être dépendants de la Chine. Pour les USA, voir la Chine, la Corée du Sud, le Japon et les autres pays émergents d'Asie, sérieusement désorganisés et menacés économiquement par le Coronavirus, est un avantage politique et économique considérable. Voilà pourquoi la Russie ou la Corée du Nord refusent de communiquer sur l'état de la maladie dans leur pays. Ils ont compris que la communication sur cette grippe peut être

de Trump. Avec la montée en puissance du Coronavirus dans l'UE, à travers l'Italie et la France, Trump peut désormais se servir de cette crise sanitaire mondiale pour faire accepter ses politiques protectionnistes et nationalistes à quelques mois de l'élection présidentielle américaine. Ce n'est un secret pour personne, le Président Trump a toujours attaqué politiquement la Chine, dont il condamne les pratiques, dans les relations économiques et commerciales in-

est donc l'occasion pour les USA et aussi pour les pays de l'Union Européenne (UE) de repenser leurs stratégies commerciales vis-à-vis de la Chine. Dans l'UE par exemple, des voix s'élèvent de plus en plus pour que les grandes entreprises fassent revenir dans leurs différents pays, la fabrication de leurs produits faits en Chine ou ailleurs dans le monde. Cette crise sanitaire est donc du pain béni pour tous les populistes du monde entier.

L'analyse systémique et stratégique sur le plan géopolitique montre bien que cette crise sanitaire peut redistribuer les cartes quant au positionnement du leadership mondial.

Elle peut également faire émerger de nouveaux acteurs économiques dans les stratégies des uns et des autres, dans les échanges commerciaux internationaux. Ce serait alors pour nos Etats africains, une véritable opportunité de se positionner dans cette future redistribution des cartes au niveau géopolitique, en devenant eux-aussi, des futures « usines du monde », comme le font déjà le Maroc ou l'Éthiopie par exemple. Pour cela, il faudrait avoir une vision, un homme ou une femme capable de porter cette vision, un projet de développement national à moyen et long terme, des hommes compétents qui pensent d'abord à leur nation, à la pauvreté de leurs populations et non à s'enrichir personnellement ■

**L'analyse systémique et stratégique sur le plan géopolitique montre bien que cette crise sanitaire peut redistribuer les cartes quant au positionnement du leadership mondial.**

adversaires. La Chine qui rivalise avec les Etats-Unis d'Amérique la place de première puissance du monde, est désormais très affaiblie par cette crise sanitaire qui menace sa principale force, son économie. La plupart des pays industrialisés, avec à leur tête les USA, sous la pression de leurs opérateurs économiques et de leurs médias, songent de plus en plus à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement et de vente de leurs

aussi une arme économique et géopolitique que peuvent utiliser leurs adversaires politiques. Après la Chine, la Corée du Sud est le pays le plus touché par la maladie. C'est une économie qui est très dynamique, avec une politique expansionniste, plus discrète qui envahit le monde entier avec des produits de très grandes consommations. Elle est donc aussi une menace pour les USA. L'Iran, le troisième Etat dont la maladie gagne considérablement du terrain, est « la bête noire

temationales. Sur ce sujet, Démocrates et Républicains sont au moins d'accord pour préserver et protéger les intérêts américains dans leurs échanges commerciaux avec la Chine. Partout dans le monde, notamment en Occident, encore plus en Europe, les ONG, certains partis politiques de l'opposition, des organisations de défense de l'environnement, etc, formulent les mêmes critiques envers la Chine. Ne plus être dépendant de la Chine. Cette crise sanitaire

## USA : De bonnes chances de réélection pour Donald Trump

Comme Georges Bush Junior, l'élection du Président Donald Trump à la maison blanche avait été violemment critiquée par les intellectuels du monde entier. En dépit de toutes ces controverses, Georges Bush Junior avait été réélu. Comme lui, Trump a compris que les Américains n'avaient pas besoin d'un intellectuel ou d'un super diplômé de prestigieuses universités, mais plutôt d'un président qui redonne à l'Amérique sa grandeur, sa suprématie dans le monde et qui mène une politique protectionniste assumée. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les Américains ordinaires des cam-

pagnes et des petites villes de l'Amérique « profonde » détestent la mondialisation, qu'ils considèrent être à l'origine de leur pauvreté ou difficultés existentielles, économiques et sociales. Ils sont contre le libre-

entreprises américaines dans des pays où la main d'œuvre est bon marché, l'ouverture à leur marché à des produits étrangers, etc., voilà pourquoi, cette Amérique applaudit et soutient le Président Trump

toute autre puissance économique dont l'Amérique est en concurrence. Le président Trump a surtout le soutien et les encouragements des syndicats américains qui approuvent toutes ses décisions, fortement

Georges Bush Junior a très bien compris que la mondialisation avait engendré beaucoup d'Américains déclassés, frustrés et ignorés par les élites de Washington, s'est mis à les reconstruire et à leur redonner une priorité dans ses politiques. Il a aussi conscience que l'Amérique est une nation de paradoxes, très croyante, pieuse, mais également très portée sur l'argent, la réussite sociale, les folies de grandeur (Las Vegas) et les vices en tout genre.

Voilà pourquoi, comme Bush Junior, Trump séduit les évangéliques et autres chrétiens avec un discours sur mesure en s'opposant par exemple à l'avortement

et au mariage d'homosexuels. Contrairement à la politique traditionnelle de l'Amérique se positionnant en gendarme du monde et interventionniste, Trump ne s'inscrit pas dans cette logique, tant que les intérêts américains ne sont pas menacés. Avec une politique volontairement protectionniste, nationaliste, populiste, identitaire et isolationniste qui horripile les intellectuels du monde entier, il peut créer la surprise en se faisant réélire par cette Amérique profonde, qui est désormais la priorité de toutes les priorités de Donald Trump et cela plaît beaucoup aux populations blanches défavorisées et angoissées par l'avenir ■

**Il a aussi conscience que l'Amérique est une nation de paradoxes, très croyante, pieuse, mais également très portée sur l'argent, la réussite sociale, les folies de grandeur (Las Vegas) et les vices.**

échange, l'interdépendance des économies mondiales, les délocalisations des

lorsqu'il impose les droits de douanes à l'Union Européenne (l'UE), à la Chine ou

contestées partout dans les démocraties occidentales, notamment au sein l'UE. Le président Trump qui comme